CHASSE, NATURE & SOCIÉTÉ 2040 LETTRE Nº4

QUELS SCÉNARIOS POUR LA CHASSE À L'HORIZON 2040 ?

FONDATION FRANÇOIS SOMMER
POUR LA CHASSE ET LA NATURE

1 PANORAMA DES GRANDES TRANSFORMATIONS À L'HORIZON 2040 P.4

Les milieux sous tension
Dérèglements climatiques et biodiversité en souffrance P.6

Ruralités plurielles
Artificialisation et morcellement de l'espace P.7

Une société fragmentée
Visions antagonistes et conflits frontaux P.8

La cause animale s'affirme
Vers l'octroi de droits spécifiques ? P.9

Transformation des acteurs
et mutation des pratiques de la chasse P.10

USA : la chasse ancrée dans la culture
Des similitudes avec la France P.12

2 QUATRE SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DE LA CHASSE À L'HORIZON 2040 P.14

Construire des scénarios
Pour quoi faire, comment faire ? P.16

Les scénarios en neuf points-clés P.18

Six personnages pour incarner nos scénarios
Charles, Arthur et Alice, Dora, Denis, Océan P.20

Scénario A : « Chacun chez soi »
La nature en partage, les chasseurs isolés P.22

Évolution du survivalisme
Une opportunité pour la chasse ? P.26

Scénario B : la chasse en conflit
Une société de rapports de force P.28

Scénario C : les chasseurs, acteurs des territoires
Alliance chasse-agriculture-nature P.32

La chasse en Allemagne
Plus élitiste et mieux acceptée P.36

Scénario D : la fin de la chasse plaisir
L'État et les collectivités appelés à réguler la faune P.38

Une gestion cynégétique sans chasseurs
Les limites de l'exemple genevois P.42

Anticiper et s'adapter
Les territoires, une variable-clé P.44

CONCLUSION P.46

POSTFACE P.47

AVANT-PROPOS

Après avoir passé en revue dans nos trois premières lettres tous les paramètres qui devraient façonner l'évolution de la chasse d'ici 2040 (paramètres physiques dans la lettre 1, paramètres sociétaux dans la lettre 2, paramètres moraux dans la lettre 3), nous abordons dans cette lettre 4 un exercice d'un genre différent. Il faut que nous nous entendions bien sur sa nature exacte.

Nous allons mettre sur la table 4 scénarios sur ce que pourrait devenir la chasse en 2040. Ouvrons-nous, ce faisant, un concours de pronostics ? Non, le propos est d'une autre nature. Il s'agit d'un exercice de méthode qui consiste à imaginer les horizons très différents que la combinaison des facteurs recensés dans les trois premières lettres pourrait produire à terme de 20 ans – c'est-à-dire une génération.

Pour bien comprendre ce que nous allons faire, il faut distinguer la portée de trois adjectifs: prévisible, probable et plausible.

Quand on se lance dans une prévision, on ambitionne d'apporter une réponse à la question « qu'est ce qui nous attend ? ». Il s'agit de déterminer un avenir et un seul. C'est ce que fait Madame Soleil quand on va la consulter. Après avoir observé sa boule de cristal, elle annonce ce qui va se produire.

Nous ne pratiquons pas la voyance, donc nous ne faisons pas de prévision. Notre époque est pleine d'ébranlements et d'incertitudes. Aujourd'hui, prétendre dire ce que sera le monde dans 20 ans relèverait de l'inconscience et de l'arrogance.

Deuxième approche: quand on fait un calcul de probabilités, on retient un certain nombre d'hypothèses et on s'efforce de peser les chances de chacune d'entre elles de se réaliser. Dans cette approche, l'avenir demeure pluriel mais on donne à chacun de ses visages un poids relatif. C'est la crédibilité relative des différentes hypothèses qu'on cherche à cerner.

Nous n'allons pas nous livrer à ce jeu qui consisterait, à défaut de déterminer un avenir, à en proposer plusieurs mais en les rangeant par ordre de probabilité décroissante. Une période de 20 ans est à la fois courte et longue. Elle est courte à l'échelle de l'histoire de l'humanité et de la civilisation. Elle est longue dans notre représentation actuelle du monde où tout va de plus en plus vite et où chacun veut tout savoir tout de suite. Évaluer les probabilités dans ce contexte est très difficile.

Reste la troisième approche: celle de la plausibilité. Une évolution est plausible dès lors qu'on peut concevoir qu'elle advienne. Est plausible ce qui est concevable. La déraison, l'extravagance sont contraires à la plausibilité.

Dès lors, donner des scénarios pour plausibles ne signifie pas qu'on les juge probables. Simplement, on peut imaginer que le jeu des paramètres que nous avons préalablement recensés conduise à un tel résultat.

Avons-nous cherché à encadrer par nos 4 scénarios toutes les évolutions plausibles ? Non. On pourrait ouvrir encore d'autres perspectives.

Le scénario D équivaut à une quasi-disparition de la chasse en 2040. Ses valeurs ne sont plus reconnues. Ses pratiquants deviennent très peu nombreux. Ce qu'il en reste se rapproche d'un quasi-service public. La probabilité qu'on en arrive là en l'espace de 20 ans est à peu près nulle. Néanmoins, nous présentons ce scénario parce qu'il illustre ce qui pourrait advenir dans une hypothèse extrême où toutes les forces négatives susceptibles d'intervenir joueraient ensemble au maximum.

Dans la conclusion de cette lettre 4, nous reviendrons sur ce qu'on peut penser que l'avenir nous réserve et sur ce que ceux qui aiment la chasse doivent faire pour lui assurer le meilleur avenir possible.

Philippe Dulac
Président de la Fondation
François Sommer pour la
Chasse et la Nature

1

PANORAMA DES GRANDES TRANSFORMATIONS À L'HORIZON 2040

La chasse doit anticiper des défis de plus en plus complexes, tels les dynamiques de population des espèces sauvages et leur régulation à moyen et long termes, l'urbanisation croissante des espaces, la gestion des espaces boisés, les grandes évolutions des cultures agricoles et du foncier, le partage de l'espace avec des activités de pleine nature, les nouvelles pratiques sportives et de loisir chez les jeunes, les transformations du rapport à l'animal de rente ou sauvage, la question du bien-être animal, la sublimation de la nature dans la population…

Les éléments présentés ci-après constituent une synthèse des tendances lourdes identifiées dans les travaux et développées dans les lettres précédentes (que l'on peut lire et télécharger à l'adresse suivante : fondationfrancoissommer.org/lettre-chasse-nature-societe-2040/) :

- **Lettre 0 : « La démarche prospective CNS 2040 » ;**
- **Lettre 1 : « Climat, espaces et écosystèmes : quels enjeux pour la faune sauvage et la chasse ? » ;**
- **Lettre 2 : « Société, modes de vie, loisirs de nature : enjeux pour l'avenir de la chasse » ;**
- **Lettre 3 : « Demain, le sauvage dans la relation homme/animal : quels enjeux pour la chasse ? » (relation homme-animal-société).**

Le panorama de ces évolutions tendancielles constitue une toile de fond commune aux différents scénarios qui sont proposés dans le second chapitre. Ces scénarios sont construits à partir des grandes incertitudes à venir et des comportements des parties prenantes.

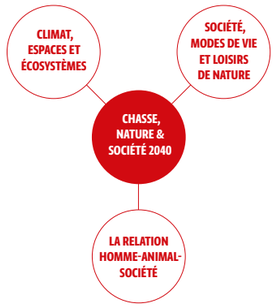

Gorge de la rivière du Gardon.

LES MILIEUX SOUS TENSION

DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES ET BIODIVERSITÉ EN SOUFFRANCE

CLIMAT, ESPACES ET ÉCOSYSTÈMES

L'impact du réchauffement

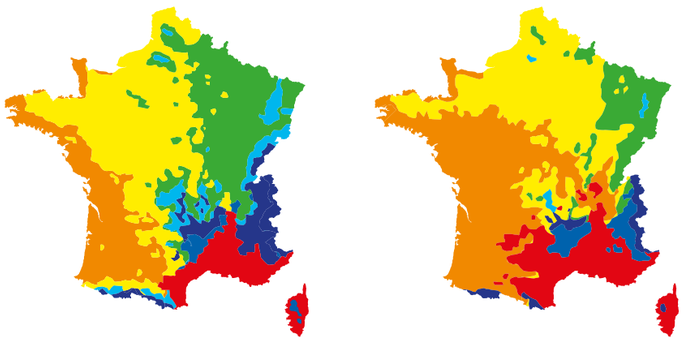

CLIMAT AUJOURD'HUI

CLIMAT EN 2050

Climat montagnard
pin, aulne, érable, sapin, sureau, orme…

Climat continental
érable, hêtre, pin sylvestre

Climat atlantique
châtaignier, néflier

Climat aquitain
pin maritime, bruyère

Climat Méditerranéen
chêne vert, chêne-liège, olivier

Source : INRA - Nancy, UMR écologie et écophysiologie forestière

L'impact du changement climatique est prépondérant dans la transformation des milieux.

D'ici à 2050, avec la récurrence de phénomènes climatiques extrêmes, on observera :

• Un **décalage** de 250 km des **zones climatiques** vers le nord et l'est, accompagné de périodes de sécheresse et de grandes vagues de froid plus longues et plus sévères ;

• Un accroissement net du stress hydrique tant sur les espèces que sur les écosystèmes, notamment dans le bassin du Rhône et à l'ouest du massif auvergnat ;

• Une adaptation difficile des couverts végétaux aux transformations climatiques ;

• L'accroissement du risque d'incendie sur l'ensemble des territoires: d'ici à 2040, 38 % des espaces naturels seront soumis au risque d'incendie et jusqu'à 59 % en 2060 ;

• Une **modification des migrations** : certaines espèces, adaptées aux nouveaux types de climat, ont déjà adopté des cycles de migration différents, notamment les hirondelles et la bécasse des bois.

VERS UNE LENTE RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

Les transitions énergétique et agricole supposent une convergence d'objectifs entre gestion des écosystèmes, biodiversité et chasse. Ainsi, la sauvegarde des milieux doit-elle s'appuyer sur la coopération des parties prenantes (agriculteurs, forestiers publics, chasseurs, etc.) investies dans leur préservation. Cette synergie entre acteurs est la seule capable de concilier le développement des loisirs de plein air pratiqués aujourd'hui : randonnée, escalade, VTT, chasse, observation de la faune…

La réalisation des transitions agricole et énergétique nécessite des soutiens conséquents en termes humains et économiques qui semblent manquer aujourd'hui. La lente effectivité de ces transitions interroge demain la capacité de résilience des milieux et des écosystèmes, exposés aux pratiques de ces dernières décennies (pesticides, phytosanitaires, etc.) et aux effets du changement climatique (pollution, stress hydrique, incendies, inondations, etc.).

La chute de la biodiversité peut être enrayée localement grâce à la mise en place de politiques ciblées volontaristes. En revanche, la restauration de la biodiversité des sols et des espèces à échelle nationale dépend des trajectoires agricoles et des politiques territoriales décidées en amont. La reconstitution de la chaîne alimentaire (ex: bactéries - vers - insectes - oiseaux) n'est par exemple possible qu'après une période tampon de 10 à 20 ans après l'arrêt des traitements lourds sur un sol.

Ainsi, les effets lourds des pratiques agricoles et du changement climatique sur les milieux vont se matérialiser différemment selon les territoires, aboutissant à une division entre des **territoires réserves** et des **territoires très appauvris en espèces sauvages.**

RURALITÉS PLURIELLES

ARTIFICIALISATION ET MORCELLEMENT DE L'ESPACE

CLIMAT, ESPACES ET ÉCOSYSTÈMES

Carte française de l'hyperruralité ou la « diagonale du vide »

Source : Inra, 2014.

Consommation communale des espaces NAF entre 2006 et 2015 (en % des espaces NAF : naturels agricoles forestiers)

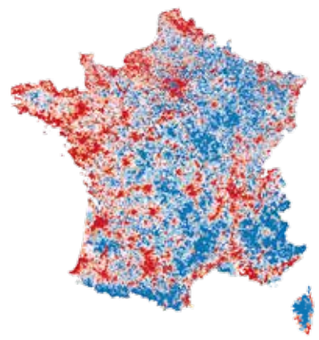

0 100 200 km

-28,91 % - 0,07 %

0,07 % - 0,19 %

0,19 % - 0,40 %

0,40 % - 0,92 %

0,92 % - 100 %

Analyse de la consommation d'espaces à partir des fichiers fonciers, décembre 2016

Cerema Nord-Picardie, d'après DGFIP, Fichiers fonciers, données 2006-2015

À l'horizon 2040, les conséquences du changement climatique vont inégalement affecter les territoires. Les territoires ruraux seront alors caractérisés par une grande diversité. Quelles sont les transformations majeures à l'œuvre ?

La progression combinée de **l'artificialisation** des terres, du **morcellement** de l'espace (multiplication des cloisonnements et des clôtures) et de la **fermeture** de certains espaces (embroussaillement des campagnes) va profondément modifier l'apparence des milieux.

Les zones périurbaines s'étendent et voient le retour d'espèces sauvages, aboutissant à de nouvelles formes de cohabitation entre animaux et résidents moins habitués à la nature.

Le **développement des espaces protégés** nous conduit vers une trajectoire où, demain, 30 % de l'espace métropolitain et 50 % des forêts seront soumis à des régimes de protection réglementaire ou contractuelle (contre respectivement 20 et 35 % aujourd'hui).

La « diagonale du vide » s'élargit: 5 % de la population occupent désormais 26 % du territoire national.

L'évolution des modes de vie et les effets du changement climatique ont des conséquences variables selon les espèces: les grands ongulés – et les effectifs de sangliers en particulier – atteignent des populations difficilement maîtrisables dans certains territoires ; le renard, victime collatérale de la disparition des petites exploitations agricoles, se rapproche des villes à la recherche de nourriture ; les blaireaux profitent des hivers plus chauds pour prospérer, atteignant en certains endroits des populations insoutenables pour les cultures ; enfin, le loup gagne du terrain et est observé jusqu'en Bretagne. En revanche, le gibier d'eau, le lapin, la perdrix subissent le changement climatique, le bouleversement des équilibres proies-prédateurs et voient leurs populations se réduire parfois dangereusement (en témoigne le cas du grand tétras). Dans ce contexte, la prolifération de certaines espèces (blaireaux, renards) et leur proximité avec des aires urbaines font courir le risque de propagation de zoonoses.

Carte des projets de Parcs naturels régionaux (29 janvier 2015)

12 projets dont l'élaboration de la charte a été prescrite par la ou les régions concernées

5 projets en réflexion

*** Sources et Gorges du Haut-Allier**

UNE SOCIÉTÉ FRAGMENTÉE
VISIONS ANTAGONISTES ET CONFLITS FRONTAUX

SOCIÉTÉ, MODES DE VIE ET LOISIRS DE NATURE

Cinq grandes tendances vont transformer durablement la société et instaurer un nouveau rapport à la nature:

• L'avènement d'une **société d'individualisation et d'archipel**, fondée sur la réunion autour de communautés identitaires ou électives, reposant sur l'utilisation toujours plus poussée des réseaux;

• Le recours aux **technologies** est quasi systématique et s'applique désormais à l'ensemble des activités comme aux relations sociales. Il s'impose également comme outil de médiation pour découvrir la nature et les milieux, grâce aux multiples innovations à venir: 5G, Internet des objets, drones, capteurs, GPS de précision…;

• La nature est confrontée à la diversification des populations qui la fréquentent, conduisant à une révolution des usages. De nouvelles pratiques émergent et **la nature devient un espace support de loisirs** et de sports. Ces pratiques correspondent aux aspirations des nouvelles générations et témoignent de leurs attentes, notamment en matière d'encadrement et d'adaptation à la singularité de chacun;

• Le besoin d'exposition des jeunes générations sur les médias sociaux est confronté à l'utilisation possible des données personnelles par les États et les acteurs du numérique. L'instrumentalisation des données par ces derniers précipite l'avènement d'une **société de l'évaluation et de la surveillance**;

• Les jeunes générations, conditionnées par le recours quasi systématique aux écrans (smartphones, ordinateurs…), adoptent des comportements et des pratiques en décalage avec les générations précédentes. Ce mouvement s'accompagne de la **recherche d'idéaux**, de la **prise de risque**, de la transition d'une économie de possession de biens vers une **économie de liens et d'usage**, et de la **coconstruction**.

NOUVELLES GÉNÉRATIONS ET ENGAGEMENT : DU DIALOGUE À L'AFFRONTEMENT ?

Les nouvelles attentes éthiques portées par les jeunes générations transforment les représentations habituelles sur un certain nombre de sujets: en témoigne le développement de l'écologie, de l'animalisme, de l'intersectionnalité[1] ou l'affirmation des minorités. Convaincues du bien-fondé de leur combat, les jeunes générations matérialisent leur engagement dans un affrontement avec les tenants de l'ordre établi, ici incarnés par les acteurs investis dans la protection de la nature et la préservation de l'équilibre des écosystèmes, comme les chasseurs, les agriculteurs, l'État ou des ONG. Ainsi, à la rationalité et l'expertise, les jeunes activistes opposent leurs convictions et leurs désirs de changement.

Ces phénomènes combinés peuvent altérer le dialogue entre parties prenantes et favoriser l'émergence de l'affrontement comme mode de gestion de la conflictualité. Autrement dit, l'opposition de visions du monde irréconciliables conduit à des rapports de force. Ainsi, la chasse doit, d'une part, se préparer à l'émergence de **conflits frontaux durables** entre groupes d'acteurs (chasseurs, résidents, agriculteurs, usagers de la nature…) aux conceptions ou intérêts divergents. Elle doit, d'autre part, s'interroger quant au **mode de gestion des processus adaptatifs** à adopter dans un schéma fondé sur le conflit.

1. L'intersectionnalité vise à décrire des formes combinées de domination renvoyant aux dilemmes stratégiques et identitaires de certaines catégories de la population. (A. Jaunait et S.Chauvin, «Dictionnaire Genre et science politique», 2013)

LA CAUSE ANIMALE S'AFFIRME
VERS L'OCTROI DE DROITS SPÉCIFIQUES ?

LA RELATION HOMME-ANIMAL-SOCIÉTÉ

Panorama international des groupes engagés en faveur de la cause animale

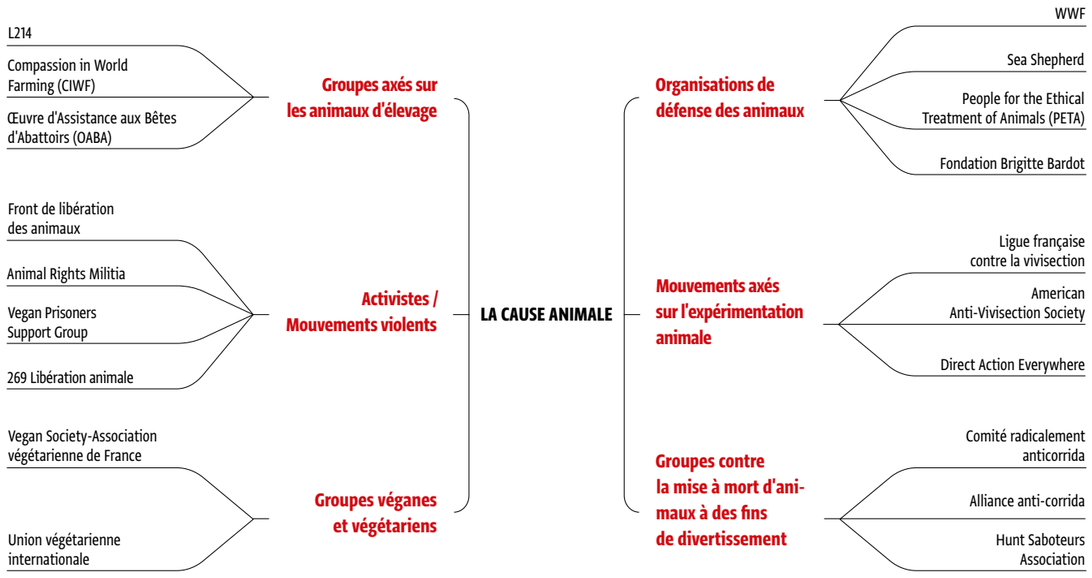

Le nouveau regard porté sur l'animal depuis plusieurs années transforme radicalement notre relation aux animaux. Doté de sensibilité, pour certains de sentience[1], de capacités de communication complexes, l'animal n'est plus seulement un objet mais avant tout un sujet. Cette transformation, soutenue par l'opinion publique, s'opère à plusieurs niveaux.

D'une part, sachant que 67 % des propriétaires de chiens les considèrent comme leur alter ego, à l'horizon 2040, l'animal de compagnie devient la référence pour les relations homme/animal. En conséquence, les consommateurs font davantage attention au bien-être des animaux et exigent la mise en œuvre de processus transparents concernant les conditions d'élevage, de transport et d'abattage: de fait, la consommation de viande chute en France et en Europe (-12 % en 10 ans).

D'autre part, la progression combinée du végétarisme et du véganisme, le succès des thèses welfaristes notamment chez les jeunes générations, amorcent une transition irréversible vers une sensibilité accrue de la population à la souffrance animale. Cette tendance peut s'orienter demain vers l'effacement des distinctions entre animal de compagnie, de rente et sauvage, voire l'octroi de droits spécifiques aux animaux (thèses animalistes). Ainsi, la cause animale progresse durablement, en témoigne la multiplication des associations militant en faveur du bien-être animal, de l'interdiction de l'élevage, de l'arrêt des expérimentations animales et de l'abolition de la chasse (voir le panorama ci-dessus).

Enfin, l'activisme parfois violent de certaines associations œuvrant en faveur de la cause animale (irruption dans les élevages et les abattoirs, sabotage de chasses à courre, stigmatisation des chasseurs via les réseaux sociaux) interroge le respect accordé à la liberté d'opinion, pourtant au fondement de notre société : demain, le conflit sera-t-il la norme des relations entre chasseurs et opposants à la chasse ? Le rôle joué précisément par les réseaux sociaux dans la médiatisation de la cause animale, qui se concentrent sur le registre de l'émotion par la diffusion d'images ou de vidéos, contribue à ancrer dans la conscience de l'opinion publique les standards de la nouvelle éthique animale.

1. Sentience : pour un être vivant, capacité à ressentir les émotions, la douleur, le bien-être, etc. et à percevoir de façon subjective son environnement et ses expériences de vie. (Larousse 2020)

SYNTHÈSE

TRANSFORMATION DES ACTEURS ET MUTATION DES PRATIQUES DE LA CHASSE

L'ÉVOLUTION DU PROFIL SOCIOLOGIQUE DU CHASSEUR

La chasse subit **une double mutation sociologique** qui est appelée à se poursuivre. D'une part, elle n'est désormais plus l'apanage des ruraux ou des habitants des villes moyennes. **Les chasseurs sont de plus en plus des citadins.** D'autre part, le profil socio-professionnel du chasseur subit également une transformation majeure: aux employés, ouvriers et agriculteurs se substituent progressivement des actifs appartenant au monde des **cadres et professions apparentées**, qui représentent dès aujourd'hui 36 % des effectifs de chasseurs.[1]

La transformation du profil socio-professionnel du chasseur a pour conséquence une mutation profonde dans le rapport à la nature et dans les pratiques de chasse. Désormais citadin, le chasseur vit de plus en plus à distance des territoires de chasse. Il pratique également la chasse de façon plus occasionnelle. La possession d'un chien est devenue plus contraignante dans la société. D'ici 2040, les techniques de chasse nécessitant un chien iront en diminuant.

En pratique, les sorties se font moins régulières et sont davantage axées sur la recherche de la découverte de la nature. Les motivations changent également: les pratiques sportives, c'est-à-dire nécessitant un engagement physique intense, se développent, notamment la chasse en montagne. Ces pratiques participent aussi du dépassement de soi qui est recherché par les jeunes générations. Davantage isolé et nomade, le chasseur pratiquera demain au sein de groupes variables et éphémères, selon des affinités amicales, familiales ou géographiques.

RESPECT ACCRU DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA FAUNE

La disparition progressive du profil traditionnel du chasseur et le renforcement des attentes éthiques exprimées par la société conduisent à la transformation de la pratique cynégétique vers une chasse toujours plus respectueuse, tant des écosystèmes que de la faune.

D'ici 2040, le monde de la chasse sera confronté à une pression intense exercée par les mouvements d'opinion, notamment:

- Une attention accrue portée aux effets externes: pollution, nuisances, périodes de chasse;
- Une mutation de ses missions, davantage orientées vers la connaissance et la gestion des écosystèmes;
- La capacité à définir des règles d'encadrement qui peuvent être comprises par tous, chasseurs occasionnels comme autres usagers de la nature (adeptes du running, promeneurs, cavaliers, cyclistes…).

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL PEU SOUTENABLE

La mutation des modes de vie s'ajoute aux difficultés actuelles s'agissant de la régulation de la faune: des points noirs de surpopulation dus à la non-régulation se développent, les dégâts aux cultures et aux forêts sont difficilement contrôlables dans certains territoires. Des disparités accrues sont par exemple observées entre les équilibres de la chasse au nord et au sud de la Loire.

Le modèle économique actuel structurant la chasse n'apparaît pas soutenable aujourd'hui, et encore moins demain, en raison notamment de la baisse globale du nombre de chasseurs, du coût des dégâts aux cultures et du coût de la transition écologique. Les territoires de chasse sont surtout inégalement affectés par ces trois phénomènes: il convient dès lors d'élaborer un modèle économique viable à terme, qui s'appuie sur les situations particulières des différents territoires de chasse.

En 2040, les 550 000 chasseurs actuels de plus de 57 ans auront fortement réduit leurs activités ou ne chasseront plus. Ces départs ne seront pas compensés par les nouveaux pratiquants (socle de 600 000 chasseurs ou moins) et certains territoires seront plus affectés que d'autres par cette baisse des effectifs.

1. « Apports de la chasse à la nature et à la société: chiffres clés de l'étude Bipe 2», Juillet 2017

FOCUS

USA : LA CHASSE ANCRÉE DANS LA CULTURE
DES SIMILITUDES AVEC LA FRANCE

Parfois imaginé comme l'eldorado des chasseurs en raison de la taille des espaces (52 États pour une surface supérieure à quinze fois celle de la France), la variété des territoires et le nombre d'espèces sauvages, la chasse aux États-Unis est à plusieurs égards confrontée aux mêmes tendances qu'en France.

On observe ainsi la baisse régulière du nombre de chasseurs depuis les années 1980. Entre 1991 et 2011, leur nombre est passé de plus de 14 000 000 à 13 000 700 (*National Survey*, UFSWF) tandis que se développaient l'ensemble des activités de plein air (*Outdoor recreation*) telles que la pêche, la randonnée, le canyoning, le tir sportif à l'arme à feu ou à l'arc…

Autre similitude, la tendance au vieillissement : plus de 50 % des chasseurs américains ont plus de 45 ans et cette génération va, par définition, abandonner la chasse bientôt sans que la suivante ne permette d'envisager un remplacement à l'identique. Ce problème du vieillissement est déterminant si l'on sait que, parmi les raisons invoquées par ceux qui ont cessé de chasser, on trouve l'âge pour 42 %, le manque de temps et les obligations familiales pour 32 % et enfin la difficulté d'accès aux territoires pour 16 %.

Néanmoins, une différence notable réside dans la proportion des femmes à la chasse : 11 % contre 3 % en France. Si l'on ramène ces chiffres à la population des plus de 16 ans, cela signifie que si, dans les années 1980, un Américain sur dix chassait, ils n'étaient déjà plus qu'un sur treize en 2017 !

L'urbanisation, la perte de territoires comme la diminution des ruraux et la perte de culture traditionnelle sont, aux USA aussi, les principales menaces sur la chasse.

Ce mouvement de baisse continuelle, confirmé pour un avenir proche par toutes les études existantes, est pris très au sérieux par les autorités tant fédérales qu'au niveau des États. De fait, la chasse finance à hauteur de 59 % la gestion des écosystèmes et la conservation des espèces dans les territoires publics. Ceci par l'existence de nombreuses associations, agences et organismes publics ou privés, dont le CPR (*Conservation Reserve Program*) sous l'égide du ministère de l'Agriculture. La fameuse association de sauvaginiers *Duck Unlimited* déclarait récemment à son sujet « personne n'a fait autant pour le gibier d'eau que le CPR » ! Ce programme dont l'objectif est la conservation des habitats pour le bien-être de la faune sauvage, rallie un nombre croissant d'agriculteurs qui, dès lors qu'ils soustraient leurs terres à l'agriculture et entretiennent les zones favorables à la faune, se voient dédommagés financièrement de façon avantageuse.

« US Fish & Wildlife Service » désigne l'agence fédérale américaine consacrée à la préservation des poissons, de la faune sauvage et des habitats naturels.

77 % DES AMÉRICAINS FAVORABLES À LA PRATIQUE DE LA CHASSE

L'acceptation sociétale de la chasse est en revanche stable sur ces 20 dernières années, avec une opinion favorable de 77 % de la population, 12 % d'opposants, 11 % d'indifférents. Un regard un peu plus approfondi montre cependant que si la chasse des ongulés (nombreuses espèces de cervidés et d'antilopes) est bien acceptée, voire souhaitée pour limiter les dégâts et maintenir les populations en bon état sanitaire (chasse régulation), celle des espèces à faible effectif ou considérées comme rares (ours, puma, orignal, etc.) rencontre une opposition croissante, comme la chasse en enclos ou la recherche du trophées.

Certaines espèces exogènes comme le *feral hog* (cochonglier) ou posant problème parce que trop nombreuses et potentiellement dangereuses comme le coyote ou le loup dans l'ouest des USA, sont régulées de façon peu éthique mais efficace par hélicoptère. Généralement par des agents fédéraux, mais aussi avec l'aide des ranchers lorsque nécessaire. Cette pratique est courante en Alabama, Louisiane, Oklahoma, Wyoming, Nebraska et Arkansas. Au Texas, des sociétés privées proposent le tir en hélicoptère des sangliers pour le compte de propriétaires et peuvent embarquer des tireurs clients.

UNE RÉACTION « À L'AMÉRICAINE » !

En 2017, l'ensemble des acteurs des activités de chasse et pêche regroupés au sein du *Wildlife and Fish Restoration* a élaboré le programme 3R destiné à inverser la tendance : Recruter, Retenir, Réactiver les chasseurs. Le parallèle avec la France est ici saisissant, s'agissant d'agir autant sur la conquête de nouveaux chasseurs que sur l'abandon après le passage du permis et le retour à la chasse de ceux qui ne pratiquent plus mais sont encore en âge de le faire. Ce document de 500 pages, destiné à tous les acteurs de la chasse et de la pêche, se présente sous la forme d'un véritable plan marketing, détaillant l'ensemble des situations possibles, les cibles à retenir, les objectifs à viser, les messages à faire passer et la façon de mesurer l'efficacité. On notera un effort particulier sur les très jeunes, avec de nombreux programmes dans les établissements scolaires, et sur les abandonneurs qui sont décrits comme plus facile à récupérer que les nouveaux chasseurs. Le financement public/privé est largement utilisé, ainsi que le recours aux fonds de dotation et autres fondations, très courants aux États-Unis.

Ce plan d'action 3R a été à l'origine de nombreuse initiatives dont il faut citer les sites www.letsgohunting.org, www.stepoutside.org, véritables plateformes d'accès à la chasse et aux services qui vont avec. Bien sûr, le lobby des armes avec la célèbre NRA[1] est actif dans ce programme et notamment avec le site www.jointhehunt.org.

1. La NRA, sigle pour la *National Rifle Association*, milite pour la sauvegarde du 2e amendement de la Constitution américaine qui protège le droit de posséder et de porter des armes.

QUATRE SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DE LA CHASSE À L'HORIZON 2040

2

Transformations des milieux, dynamiques des espèces sauvages, évolution de la société, des espaces et des activités, transformation des cultures et aspirations des parties prenantes encadrent les avenirs possibles de la chasse. Son rôle, sa place culturelle, économique et sociale, ses pratiques seront interrogés dans cette étude. Il en va de même pour les relations des Français à la nature et au monde sauvage demain.

Les scénarios ont été contruits de manière participative à partir des analyses prospectives. Ils ne visent pas à prédire l'avenir, mais à imaginer de manière concrète les grandes transformations du monde de la chasse, pour mieux identifier les enjeux de long terme.

Les différents scénarios recouvrent un large spectre des évolutions possibles.

Dans le premier scénario – « chacun chez soi », traduction d'une société d'archipel et de nature partagée – la chasse est tolérée, plus diversifiée mais isolée.

Dans le second scénario, marqué par les conflits et les rapports de force entre les parties prenantes, la chasse est cantonnée, mais des territoires entrent en résistance.

Le troisième scénario voit le renouveau de l'alliance entre les mondes de la chasse, de l'agriculture et naturalistes. Les chasseurs sont reconnus comme acteurs des territoires et de leur aménagement.

Enfin, dans le dernier scénario, une stigmatisation maximale du chasseur conduit à une chasse de régulation essentiellement à caractère public.

CONSTRUIRE DES SCÉNARIOS
POUR QUOI FAIRE, COMMENT FAIRE ?

L'avenir n'est pas écrit, il est « le produit complexe de la nécessité, du hasard et de la volonté. Nécessité des tendances lourdes que seul le temps long peut infléchir, hasard des événements, volonté des groupes humains de réaliser des projets dont ils anticipent les effets[1] ». L'avenir de la chasse dans ses relations entre nature et société constitue un cas redoutable en termes de complexité qui n'échappe pas à cette approche.

NOUVELLE DONNE ET INCERTITUDES

Les **tendances lourdes** qui pèsent de manière forte sur l'avenir de la chasse sont connues et ont été rappelées. Ce sont notamment: le dérèglement climatique et ses effets, les déséquilibres des écosystèmes, la diminution tendancielle du nombre de chasseurs, les nouvelles attentes des générations et la relation au monde animal. L'ensemble de ces tendances forme une toile de fond commune. La combinaison des comportements des acteurs et des incertitudes permet d'explorer plusieurs trajectoires possibles pour l'avenir de la chasse, représentées sous la forme de scénarios.

Nous avons tiré parti de plusieurs analyses pour identifier ces **questions et incertitudes majeures**. D'abord, le regard historique nous enseigne que les pratiquants et pratiques de la chasse évoluent à un rythme lent. Ces changements sont profonds sur une ou deux générations[2], compte tenu des dynamiques des espèces chassées, des modes de vie (des Français et des chasseurs eux-mêmes), des réglementations, etc.

IDENTIFIER, MESURER, PRÉVOIR

Ensuite **l'impact des tendances** de la toile de fond sur la chasse doit-être mesuré. Pour ce faire, il convient de confronter plusieurs tendances entre elles pour déterminer les évolutions possibles de la chasse à l'horizon 2040. Croiser certaines tendances-clés, comme la diminution anticipée du nombre de chasseurs (550 000 chasseurs sont aujourd'hui des *baby-boomers*) et leur répartition sur le territoire national avec le développement durable des populations de grands ongulés et la fragilité de celles du petit gibier, interroge immédiatement les pratiques, la nature de la chasse (plaisir, régulation, patrimoniale) et son modèle économique. Dans certains territoires, la viabilité du modèle actuel de la chasse, déjà très fragile, apparaît impossible à moyen terme. Quels schémas envisager ? Quelles nouvelles pratiques ? Quels rôles pour les chasseurs ?

D'autre part, il apparaît que les évolutions sociétales, la tolérance entre modes de vie, la relation au monde animal, la relation à la mort posent dans une ampleur inédite la question de **l'acceptabilité de la chasse** et de tout ou partie de certaines pratiques. Le monde agricole (à commencer par l'élevage) est également pris dans ce maelstrom stigmatisant des activités ou des modes de vie (au-delà de l'enjeu de la bientraitance animale). Quelles seront, demain, la tolérance et les modalités du vivre ensemble entre acteurs ? Cette question dépasse la chasse mais elle apparaît très déterminante pour les scénarios.

Enfin, **les orientations politiques au regard des enjeux socioéconomiques et écologiques** des vingt prochaines années donneront plus ou moins de poids aux différentes priorités sur les transitions écologiques (restaurer les écosystèmes, s'adapter, laisser faire dans certains territoires) et s'appuieront plus ou moins sur les acteurs locaux dans la mise en œuvre de l'action collective (aménagement, gestion des espaces et des forêts, régulation des écosystèmes dont la place des activités humaines…). La crise économique, sociale et politique faisant suite à la pandémie actuelle pourrait conduire à des accélérations dans ces domaines.

Après de longues discussions avec les parties prenantes, quatre scénarios ont été construits. Ils tentent de répondre à deux interrogations fondamentales pour l'avenir de la chasse. D'une part, l'**acceptabilité de la chasse** demain semble dépendre du type de société qui peut émerger et de sa relation à la nature et au monde animal. D'autre part, **la question des priorités politiques** souligne les enjeux liés à la place accordée aux territoires et aux chasseurs dans l'action collective. Commune à ces deux questions, l'hypothèse d'une France avec des dynamiques sociales (archipel, conflit ou cohésion) et territoriales (zones d'extension urbaine, territoires délaissés, espaces protégés voire sanctuarisés, etc.) aux évolutions de plus en plus contrastées est primordiale.

Au crible de ces scénarios, sont notamment éclairés:

- La diversité des formes de chasse demain, les évolutions des pratiques;
- Les pratiquants de chasse demain, les territoires et zones;
- La place et le rôle de la chasse comme régulateur / réparateur / aménageur;
- Les enjeux de coexistence des activités de chasse et des sports et activités de pleine nature;
- Les enjeux éthiques de la chasse demain, au regard des évolutions de la société et des technologies.

Les scénarios sont présentés de plusieurs manières: résumés et récits rédigé avec leurs impacts, illustrations portant sur les comportements de personnages-types vis-à-vis de la chasse dans les différents scénarios, éclairages mettant en évidence les prémices des différents scénarios en France ou à l'étranger.

1. Jacques Lesourne, « Ces avenirs qui n'ont pas eu lieu », Paris, Odile Jacob, 2003

2. cf. « Lettre 0 : Chasse, nature et société 2040 », sur les transformations sur les 25 dernières années, disponible sur : fondationfrancoissommer.org/debat/cns2040

SYNTHÈSE

LES SCÉNARIOS EN NEUF POINTS-CLÉS

Le tableau ci-dessous permet d'examiner l'évolution de neuf importantes variables à la lumière des quatre scénarios que nous avons construits.

La chasse en 2040	Scénario A : « Chacun chez soi » La nature en partage, les chasseurs isolés	Scénario B : La chasse en conflit Une société de rapports de force	Scénario C : Les chasseurs, acteurs des territoires Une alliance chasse-agriculture-nature	Scénario D : La fin de la chasse plaisir L'État et les collectivités régulent la faune
Situation de la société et rapport à la chasse	Coexistence des communautés, principe de tolérance : la chasse subsiste mais est l'objet de critiques.	Tyrannie des minorités et ère durable des mouvements d'opinion comme facteurs d'influence. Les pratiquants de la chasse sont stigmatisés. Forte décentralisation.	Tolérance à l'égard des chasseurs et reconnaissance de leur action en matière de services écosystémiques.	Nouvelle éthique dominante. Le mouvement des droits de l'animal se diffuse, la chasse plaisir devient moralement inacceptable.
Relations et usages de la nature	Les usages de la nature sont gérés de manière à réduire les possibilités de rencontre et de conflits. Va de pair avec la fonctionnalisation des espaces, voire leur séparation (clôture).	Les rapports à la nature et au monde animal se différencient et s'opposent de plus en plus au sein de la société.	Les enjeux collectifs et les stratégies d'adaptation dominent dans les territoires. Le service civique de services écosystémiques est obligatoire.	Les attentes de protection majeure de vastes espaces et forêts avec peu d'intervention humaine dominent. Ensauvagement de nombreux espaces. Développement d'une fonction de régulation publique des espèces et des écosystèmes dans les territoires assez peuplés et on laisse la nature faire ailleurs.
Évolution des pratiques	Mille et une manières de chasser (mais pas partout). Fort développement de la chasse loisir de pleine nature, des pratiques sportives dans les grands espaces et du tourisme de chasse, diversification des pratiques (survivalisme...). Chasse en zone périurbaine très contrainte. Les pratiques sont toujours plus encadrées.	Vers une interdiction des pratiques jugées cruelles et tolérance locale pour la chasse plaisir : des territoires font de la résistance. Encadrement public de la chasse en milieu périurbain. Réduction des pratiques de la chasse dans les autres territoires, sauf territoires peu denses et/ou très marqués par les besoins de régulation (ongulés, loups...).	Évolution vers une chasse d'expert, naturaliste ; Les situations et pratiques sont très différentes en fonction des territoires et des écosystèmes. Forte dimension écologique. Dans certains territoires, le renversement des approches économiques est la règle (on paye les chasseurs pour réguler).	Forte réduction des espèces chassables. Chasse pratique de minorités. Très fort besoin de régulation publique des espèces. Les pratiques de chasse traditionnelles sont marginales : essor de la chasse non-létale. Interdiction de la chasse privée en dehors des zones fermées.

La chasse en 2040	Scénario A : « Chacun chez soi » La nature en partage, les chasseurs isolés	Scénario B : La chasse en conflit Une société de rapports de force	Scénario C : Les chasseurs, acteurs des territoires Une alliance chasse-agriculture-nature	Scénario D : La fin de la chasse plaisir L'État et les collectivités régulent la faune
Évolutions des pratiquants	Les chasseurs s'affirment comme communauté et revendiquent leurs diversités de pratiques	Les pratiques de chasse perdent en diversité et se réduisent progressivement à la dimension utilitaire, incarnée par les actions de régulation, considérées par l'opinion publique comme nécessaires.	La chasse est intégrée comme facteur de sociabilité, et les chasseurs participent de droit aux solutions de gestion des écosystèmes. Donnant / donnant : la gestion des services écosystémiques facilite la reconnaissance de la chasse plaisir.	Mouvement de stigmatisation du chasseur qui entraîne une désaffection et une réduction du nombre de pratiquants. Les pratiques de chasse sont celles de minorités. Vers une chasse fonctionnarisée.
Nombre de chasseurs[1]	400 000 - 600 000	300 000 - 500 000	500 000 - 700 000	200 000 - 400 000
Modèle économique de la chasse	Le modèle de la chasse populaire départemental ou territorial est mis à mal. Nouvelles logiques économiques dans le cadre de pratiques de chasse affinitaires (chasse en parc fermé, pratique sportive, tourisme de chasse, etc.). Développement de la chasse en régie / recours aux lieutenants de louveterie.	Equilibre économique possible dans quelques territoires, qui restent attractifs pour la chasse (gibier, tourisme, densité des chasseurs) Pour la plupart des autres territoires, pas de viabilité économique en dehors des actions publiques (régulation).	Trois logiques cohabitent : - Le financement via des contrats de services écosystémiques territoriaux (droits et devoirs pour les chasseurs) ; - Le tourisme de chasse ; - Mise en œuvre d'un fond de péréquation national pour soutenir la chasse dans les territoires en difficulté.	Absence de modèle économique Schéma de type réquisition / indemnisation sur la base de contrats annuels en fonction des objectifs de régulation atteints par territoire.
Organisation de la régulation des espèces	Rôle des chasseurs reconnu dans la régulation du grand gibier	Régulation assurée par l'État avec un rôle marginal des chasseurs	Centralité des services écosystémiques et du rôle des chasseurs	Régulation assurée par l'État (Ofb, Onf, Louveterie) : essor de la chasse en régie.
Degré de subsidiarité de l'action publique	Organisation collégiale de la chasse (chasseurs, collectivités, État, Ofb)	Devant la pression exercée par les mouvements d'opinion, l'État accélère la délégation de compétences aux collectivités.	L'échelon local s'impose comme le moyen de gérer les « biens communs » et conduire la transition écologique. Encadrement local des pratiques de chasse selon la situation et les besoins des territoires.	L'État endosse le rôle de régulateur et accompagne les transitions écologique et animaliste.

1. Rappel : les travaux se fondent sur l'hypothèse tendancielle de 600 000 chasseurs en 2040.

SIX PERSONNAGES POUR INCARNER NOS SCÉNARIOS

CHARLES, ARTHUR ET ALICE, DORA, DENIS, OCÉAN

La présentation de chacun des scénarios et des enjeux qui l'accompagnent sera suivie d'une projection sur les six personnages que nous avons créés pour illustrer les implications des changements qui pourraient affecter la chasse, la nature et la société d'ici à 2040.

Chacun des personnages représente un archétype qui illustre un rapport à la chasse :
Charles, le chasseur passionné à la retraite ;
Arthur et Alice, les nouveaux chasseurs citadins ;
Dora, la vingtaine, adepte des sensations fortes et des loisirs de pleine nature ;
Denis, l'agriculteur depuis trois générations ;
Océan, le trentenaire militant qui s'engage dans des causes à défendre.

CHARLES, LA CHASSE COMME MODE DE VIE

Chasseur de père en fils, **Charles** a davantage de temps à consacrer à sa passion depuis qu'il est en semi-retraite. Vivant dans un territoire rural à proximité d'une forêt, il organise des sorties chasse régulièrement avec ses amis ou seul lors de chasses d'été. Sa pratique cynégétique est ancrée dans le territoire dans lequel il vit, dont il connaît les moindres recoins. Sa passion pour la chasse est indissociable de sa connaissance intime de la faune et de la flore locales.

ARTHUR ET ALICE, LES NOUVEAUX PRATIQUANTS CITADINS

Cadres supérieurs, mariés, deux enfants, **Arthur et Alice**, vivent dans une métropole. Passionnés par les activités de plein air, ils ont l'habitude de partir en week-end en famille dans la montagne proche. Alice et Arthur ont découvert la chasse récemment. Ils sont séduits par cette pratique qui diffère des loisirs auxquels ils s'adonnent (escalade, randonnée). Attirés par la variété des pratiques de chasse, ils peuvent désormais conjuguer leurs deux passions, les activités de plein air et les expériences inédites.

DORA, À LA RECHERCHE DU DÉPASSEMENT DE SOI

Passionnée par les activités de plein air extrêmes, **Dora** est une jeune femme qui cherche à surmonter ses limites. Avide de sensations et d'aventures, Dora est aussi attirée par la nature et organise régulièrement des randonnées avec ses ami(e)s, voire des trails extrêmes pendant ses vacances. Très engagée pour la cause environnementale, elle s'investit auprès d'associations et est intéressée par le survivalisme[1].

DENIS, L'AGRICULTEUR INQUIET FACE À L'AVENIR

Denis pratique la chasse depuis son plus jeune âge, lorsque son père l'emmenait lors de ses sorties chasse avec ses amis. Il vit dans un petit village et a repris l'exploitation familiale de polyculture-élevage (depuis quatre générations l'exploitation fournit du lait à une coopérative fromagère). Il connaît et s'intéresse à son milieu dont il tente d'assurer la conservation. Inquiet des conséquences du changement climatique, il s'investit pour adapter son exploitation.

OCÉAN, LE MILITANT DE TOUTES LES CAUSES

Océan est trentenaire et vit dans une grande ville. Fidèle à la tradition politique engagée de ses parents, il est impliqué dans des associations œuvrant en faveur de combats collectifs contemporains. Depuis la matérialisation des effets du changement climatique, il s'est investi pour la cause environnementale puis l'a progressivement abandonnée, ne voyant pas de changements significatifs. Choqué par les vidéos diffusées par des organisations engagées dans la défense des droits des animaux, il participe désormais à des actions anti-élevage et anti-chasse, dont il mesure chaque mois les effets sur l'opinion et les choix politiques.

1. Survivalisme : voir ci-dessous page 26

SCÉNARIO A : « CHACUN CHEZ SOI »
LA NATURE EN PARTAGE, LES CHASSEURS ISOLÉS

Panorama contemporain des causes d'engagement des communautés

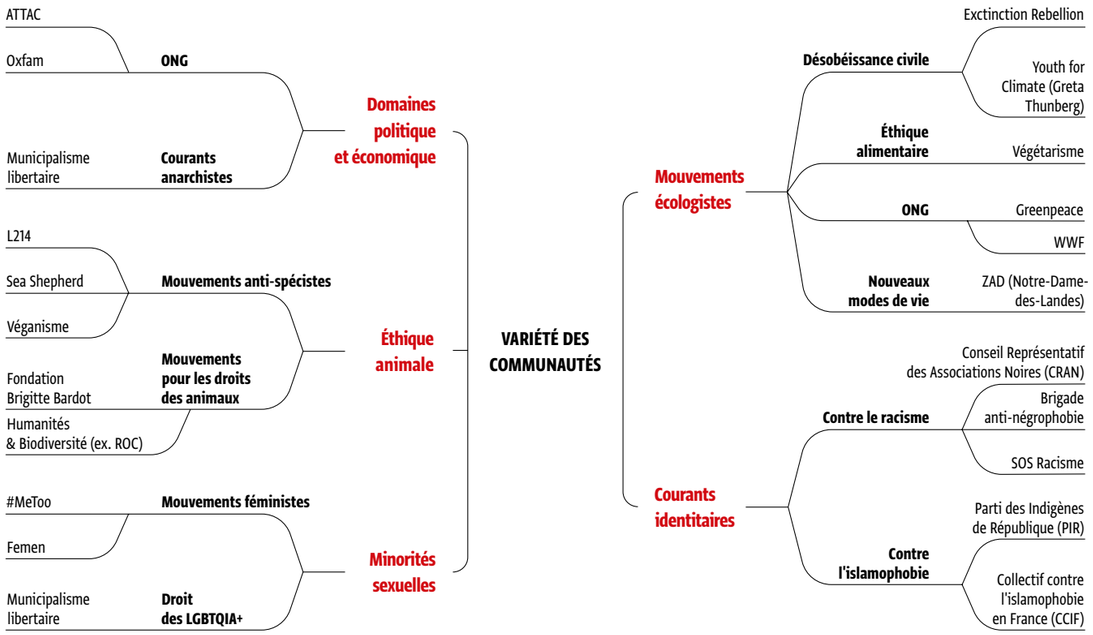

Dans ce scénario, le droit des minorités est un leitmotiv. La société est fragmentée en plusieurs communautés. Le monde de la chasse subit de fait la pression exercée par les mouvements revendiquant l'abolition de cette pratique. La cohabitation entre chasseurs et non-chasseurs est alors de qualité inégale selon les territoires: difficile voire impossible dans les espaces périurbains; organisée dans les territoires ruraux peu denses. Le partage de la nature, suivant une logique de « chacun chez soi », s'impose donc comme la norme de la gestion des espaces.

UNE SOCIÉTÉ D'ARCHIPEL

Désormais, ce sont les mouvements communautaires voire identitaires qui influencent la vie en société et les décisions politiques: Extinction Rébellion, L214, #MeToo, etc. (voir la carte mentale des communautés ci-dessus). Ces minorités sont aussi diverses que les individus qui les composent. Elles s'appuient sur des valeurs et des identités affirmées, qui sont renforcées par le sentiment d'exclusion que suscite leur communauté. Situés aux marges de la société, ces groupes se reconnaissent dans l'activisme politique et les actions directes, parfois violentes (dégradations de biens, perturbation de rassemblements, agressions physiques…).

Ces groupes – ethniques, régionaux, sexuels, etc. – créent une société d'archipel. Chacun est auto-organisé. La solidarité, l'entraide y sont des valeurs centrales, qui soudent les membres. Des liens se tissent entre communautés défendant des valeurs similaires: par exemple la cause animale, associant entre autres les mouvements anti-chasse et contre l'expérimentation animale. Ces rapprochements suscitent des échanges et fondent des liens de solidarité entre les individus composant ces groupes. Ces nouvelles solidarités structurent de plus en plus la vie sociale et attirent des individus modérés, séduits par les idées défendues par les minorités.

Panneau indiquant les périodes hebdomadaires de chasse en Haute-Savoie.

L'État recentre son action sur les fonctions régaliennes, notamment la sécurité, et devient progressivement le garant de la cohabitation pacifique entre les communautés. Leurs actions violentes sont certes fortement pénalisées, mais leurs voix et leurs choix sont de plus en plus reconnus tant par la société que par les pouvoirs publics[1]. Les tensions entre courants idéologiques opposés (par exemple entre écologistes radicaux et chasseurs) sont plus fortes dans les métropoles; elles sont moins marquées dans les zones peu denses, où les communautés sont moins visibles et où les modes de vie coexistent plus facilement.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Charles se découvre un nouveau rôle militant et devient très actif dans la promotion de la chasse comme patrimoine de la vie rurale. Il a même participé à la grande marche des chasseurs en 2025. l'agriculteur organise régulièrement des sorties chasse avec ses amis non-chasseurs. Certaines de ces sorties sont consacrées à la transmission de sa connaissance de la faune et de la flore et de son expérience de la chasse à ses petits-enfants.

Arthur et Alice, qui vivent en milieu urbain organisent régulièrement des week-ends en famille durant lesquels ils s'adonnent à leurs loisirs (escalade, randonnées). Les sorties chasse du couple sont beaucoup plus occasionnelles (2 à 3 fois par an), essentiellement dans le cadre de séjours organisés autour de parcours de découverte associant nature et chasse en France ou à l'étranger. Ils sont très sensibles aux nouvelles expériences.

1. "From voices to choices"

LES CHASSEURS ASSUMENT LEUR PASSION ET SE REVENDIQUENT EUX AUSSI COMME COMMUNAUTÉ

La plupart des chasseurs en 2040 ont grandi au sein de cette transition vers une société d'archipel: ils en connaissent les codes, les risques et les contraintes. Parmi ces pratiquants, il convient cependant de différencier:

- Les héritiers de traditions et de pratiques familiales, qui considèrent la chasse comme un mode de vie;
- D'autres pratiquants venus à la chasse pour développer une activité de pleine nature pourvoyeuse d'expériences uniques;
- Des néoruraux qui sont engagés dans la vie locale, la régulation des espèces;
- Des survivalistes…[1]

Pour autant, les chasseurs se constituent eux aussi comme communauté afin de défendre leur pratique et de répondre aux attaques dont ils sont la cible. Il convient également de rappeler qu'à l'horizon 2040, la société a d'autres chats à fouetter que les chasseurs. La paupérisation des classes moyennes, la gestion des activistes (écologistes, ZAD, black blocs…), la crise migratoire et ses conséquences sur l'Union européenne concentrent l'essentiel des attentions des pouvoirs publics des années 2025-2035. Le mouvement de stigmatisation de la chasse, qui a connu son apogée dans les années 2020-2025, s'est progressivement atténué.

Le nombre des pratiquants est compris entre 400 000 et 600 000 à l'horizon 2040. D'une part, les générations massives du *baby-boom* – qui représentent 550 000 chasseurs en 2020 – ne pratiquent plus. D'autre part, les nouvelles générations sont moins nombreuses: après une période de baisse rapide des effectifs dans la période 2020-2025, le nombre de nouveaux pratiquants se maintient.

UNE GESTION ASSUMÉE DES COHABITATIONS : « CHACUN CHEZ SOI »

Dans ce scénario, les chasseurs et les parties prenantes (collectivités, services de l'État, etc.) organisent les conditions de la cohabitation et du partage de la nature. Les zones de chasses sont davantage délimitées et les conflits entre différents usagers de la nature réduits. Cette nouvelle organisation va d'ailleurs de pair avec la tendance à la fonctionnalisation croissante des espaces: à un espace est attribué un usage. Cette séparation des espaces naturels selon les activités qu'ils accueillent (chasse, randonnée, VTT, etc.) aboutit à une logique de « chacun chez soi ». De fait, chasseurs et non-chasseurs se rencontrent de moins en moins dans certains territoires.

Les pratiques de chasse sont toujours plus encadrées: la distance minimale du tireur aux habitations est augmentée (cf. tableau ci-dessous). La chasse en périurbain (même lâche) est très contrainte, avec l'interdiction de chasser le dimanche et en période fériée. Localement, on observe des différences selon la situation des territoires. Certains territoires sont soumis à la pression exercée par les différents usagers de la nature, occasionnant des conflits d'usages plus violents. D'autres connaissent au contraire un cloisonnement organisé des activités entre pratiques de chasse et loisirs de plein air, où chasseurs et non-chasseurs ne se rencontrent plus.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Fidèle à son engagement en faveur de la cause environnementale, **Dora** souhaite se reconnecter avec la nature. C'est pourquoi elle s'initie à la chasse à l'arc, pratique qui, dit-elle, lui permet de se réaliser. En effet, sa consommation de viande provient exclusivement du tableau de sa sortie chasse.

Denis a délaissé l'agriculture productiviste au profit de l'agroécologie. Il est impliqué à son échelle dans la préservation des milieux et participe activement en tant que chasseur à la régulation des effectifs de grands ongulés et des espèces en surnombre.

Océan est fortement engagé dans la cause animale. Il a abandonné les actions violentes devenues très pénalisées pour faire la promotion d'une application de signalement des maltraitances animales, qui connaît un franc succès (12 millions de connectés).

DES PRATIQUES PLUS DIFFÉRENCIÉES

Les pratiques de chasse dans ce scénario sont de plus en plus diverses, accompagnant la variété des aspirations. Le monde de la chasse, à l'instar de la société, se morcelle en communautés parfois hétérogènes: les pratiques dans les grands espaces (en France et à l'étranger) progressent et les pratiques de chasse non-létales (chasse photographique…) se développent.

L'apprentissage collectif de la chasse devient cependant plus difficile. Les codes des chasseurs s'affirment au sein de groupes plus fermés, notamment dans les territoires où la dimension associative est moins forte. La chasse se développe donc dans deux types d'espaces: dans les grands espaces, où le rôle des chasseurs est reconnu (tourisme, vie locale, régulation), et dans les zones d'influence urbaine, où la pratique de la chasse est beaucoup plus encadrée et vise à l'efficacité (régulation des grands ongulés). Ainsi, si les chasseurs forment une communauté, les pratiques de la chasse deviennent progressivement une affaire de plusieurs minorités.

Distance minimale du tireur aux habitations en Europe

Pays	Distance minimale
France	150m
Allemagne	200m
Royaume-Uni	130m (450ft)
Espagne	100m
Italie	100-150m
Belgique	200m
Portugal	250m

1. Voir ci-dessous, page 26.

FOCUS

ÉVOLUTION DU SURVIVALISME
UNE OPPORTUNITÉ POUR LA CHASSE ?

Attaque nucléaire, apocalypse, effondrement économique, collapsologie[1], désastre écologique : si ces termes vous paraissent familiers, que vous vous préparez à la prochaine catastrophe planétaire, alors vous avez de bonnes chances d'être un survivaliste qui s'ignore.

UN MOUVEMENT DES ANNÉES 1960

Le survivalisme peut être défini comme une manière de se préparer à de possibles catastrophes majeures, voire à l'apocalypse ou la fin du monde. Est donc survivaliste celui qui organise sa vie et son environnement pour survivre à un cataclysme.

Le courant survivaliste s'est développé aux États-Unis dans les années 1960, chez les libertariens[2] notamment. Alors en pleine guerre froide, les survivalistes se préparent à l'éventualité d'une attaque nucléaire lancée par le camp soviétique. Cette version primitive du survivalisme est orientée autour d'une idéologie ancrée à l'extrême droite, où les valeurs fondamentales des pionniers du Far-West sont réactivées (Wasps[3], autodéfense, chasse, pêche, bricolage, etc.) contre les populations immigrées (afro-américaines, asiatiques, hispanophones etc.). Ce survivalisme américain suit une logique défensive, où il s'agit de survivre à une attaque nucléaire : construction de bunkers, stocks de boîtes de conserve, de matériel médical, d'armes, etc.

Les objectifs du survivalisme et les moyens à mettre en œuvre pour survivre changent selon les époques et les peurs du moment. Les années 1970-1980 sont bouleversées par les deux chocs pétroliers et les survivalistes se préparent à l'imminence d'une crise économique et monétaire majeure. La crise économique de 2008 réactive ces peurs et, depuis, de nombreux mouvements se réclamant du survivalisme émergent.

OPPOSITION À LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Le courant néosurvivaliste oscille aujourd'hui entre repli sur soi (où règne le « chacun pour soi », héritier des origines américaines du survivalisme) et organisation collective (animée par des valeurs de solidarité), toujours afin de se préparer à des catastrophes imminentes. Trois caractéristiques essentielles définissent le courant survivaliste aujourd'hui.

Ce n'est plus un mouvement idéologiquement ancré à l'extrême droite : les néosurvivalistes, appelés aussi *preppers*[4], sont liés à une nébuleuse de mouvements marqués à gauche, des écologistes aux mouvements opposés à la société de consommation.

Les conséquences du changement climatique (phénomènes climatiques extrêmes, etc.) nourissent aujourd'hui la mentalité survivaliste : la peur du moment est l'effondrement des sociétés industrielles.

À la différence de la vision défensive incarnée par les premiers survivalistes américains réfugiés dans des bunkers, il s'agit désormais de proposer une alternative à la société industrielle en se reconnectant à la nature : « aménager une Base Autonome Durable (BAD), à savoir un petit lopin de terre, une petite ferme, où les néosurvivalistes vont cultiver la terre, appliquer la permaculture, la biodynamie[5] ».

UN MODE DE VIE INCLUANT LA CHASSE

La survie et la recherche de l'autosuffisance alimentaire sont des éléments centraux dans la mentalité survivaliste. C'est pourquoi de nombreux sites web ou salons consacrés au survivalisme vantent les mérites de la chasse comme un moyen de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

La position du survivalisme quant à la chasse et aux types d'armes à utiliser oscille aujourd'hui entre deux camps. D'une part, les pro-armes à feu, adeptes du repli sur soi, tirent leurs racines dans la matrice d'extrême droite du survivalisme à l'américaine. Ils souhaitent avant tout se défendre et le fusil est autant le moyen de se nourrir (chasse au grand gibier) que de combattre l'ennemi dans l'hypothèse d'une guerre civile. D'autre part, les anti-armes à feu se limitent à l'utilisation d'arcs, d'arbalètes, de haches ou de frondes. Ils recherchent certes l'autosuffisance alimentaire mais sont avant tout animés par une volonté de reconnexion à la nature et aux sources ancestrales de la chasse, avant l'apparition des fusils. Le but de la chasse ne se résume pas ici au trophée mais à la consommation du butin de la chasse, qui se compose essentiellement de petit gibier.

Les adeptes du survivalisme sont donc intéressés par la pratique de la chasse. Le couplage entre pratique de chasse, activité sportive et découverte des espaces naturels constitue un levier pour de nouveaux chasseurs. L'immersion dans la nature, la recherche de sensations fortes, la traque, la connaissance de la faune et de la flore sont autant d'éléments appartenant au monde de la chasse qui peuvent séduire les survivalistes. Les pratiques de chasse sportives, dans des espaces fermés ou difficiles d'accès comme en montagne, peuvent séduire de nouveaux pratiquants issus du mouvement survivaliste.

1. La collapsologie (du latin collapsus, « tombé en un seul bloc ») est l'étude de l'effondrement des sociétés ou des civilisations.

2. Le libertarianisme (ou libertarisme) désigne un mouvement idéologique américain centré autour de la défense de l'individu et de la propriété privée, qui milite notamment pour la disparition de l'État.

3. White Anglo-Saxon Protestants: désigne l'archétype de l'anglo-saxon, c'est-à-dire les immigrés protestants fuyant les répressions catholiques en Europe du Nord et de l'Ouest au XVII[e] siècle.

4. Preppers ou « ceux qui se préparent » : vient de *prepping*, diminutif informel de « se préparer », et désigne les survivalistes contemporains.

5. Interview sur France Culture du sociologue Bertrand Vidal, auteur d'une étude sur le mouvement survivaliste : https://www.franceculture.fr/societe/qui-sont-les-survivalistes-ces-elus-des-derniers-temps

SCÉNARIO B : LA CHASSE EN CONFLIT
UNE SOCIÉTÉ DE RAPPORTS DE FORCE

Dans ce scénario, les pouvoirs publics font face au pouvoir grandissant des minorités. La chasse est vilipendée et les actions de protestation contre les chasseurs s'intensifient. Ce faisant, la situation de la chasse varie selon les territoires. Les pratiques de chasse sont réduites et encadrées dans les territoires périurbains denses; elles subsistent au contraire dans les territoires ruraux avec une forte tradition de chasse.

LES TENSIONS NE SONT PLUS RÉGULÉES

Comme dans le premier scénario, la société française est de plus en plus éclatée, avec une grande incompréhension entre les différents mouvements sociétaux. Mais, à la différence du premier scénario, la régulation collective de ces tensions échoue. Les pouvoirs publics peinent à arbitrer les relations parfois conflictuelles entre les communautés: de fait, les rapports de force prédominent. Une tyrannie des minorités – religieuse, écologiste, animaliste, ethnique, etc. – se met progressivement en place. Elle se caractérise par l'importance accordée aux mouvements d'opinion, avec leurs flux et reflux, aux réseaux sociaux et leurs cohortes de sondages qui font office de référendum permanents, très souvent contradictoires.

Dans une société où toutes les représentations se valent, l'État navigue à vue de peur de heurter une communauté en particulier. En conséquence, ses capacités d'impulsion, de régulation sont très affaiblies. Les transferts de compétences s'accélèrent vers les régions, les métropoles, les communautés territoriales organisées[1]. Dans ce contexte, après une première phase de rapport de forces plutôt favorable aux acteurs de la chasse, se développe un fort mouvement d'opinion anti-chasse pendant la période 2025-2030. Il fait suite au succès des défenseurs de la cause animale dans divers domaines (cirques, corrida, élevage industriel…).

On assiste alors à une désaffection et une réduction du nombre de pratiquants à l'échelle nationale. Celle-ci est due à la fois à la diminution du nombre de nouveaux chasseurs (ceux qui le deviennent doivent affirmer fortement leurs choix) et au retrait d'anciens chasseurs, qui redoutent la stigmatisation. Il en va de même des propriétaires privés, avec une forte croissance des retraits pour opposition de conscience à la chasse.

1. Avec des périmètres ad hoc en fonction des situations : département, grand bassin de vie, grand espace de type PNR avec renforcement des compétences et fiscalité propre, territoires transfrontaliers…

DES DIFFÉRENCES TERRITORIALES MAJEURES

Cette situation est cependant très différente en fonction des territoires, de leur histoire, du type de ruralité ou de rapport à la nature. D'autant que dans ce scénario, la décentralisation est forte, autorisant des schémas plus différenciés pour les pratiques de chasse et la gestion des écosystèmes. La chasse connaît un fort recul dans trois types de territoires.

Les zones de campagnes urbaines, d'une part, deviennent des zones de conflit pour l'occupation de l'espace, selon les usages qui en sont faits: agricole, commercial, résidentiel, naturel (faune sauvage), pour les loisirs. Face à une situation d'exclusion progressive, les chasseurs sont amenés à s'orienter vers des chasses privées ou à se déplacer dans les territoires extérieurs, où les espèces sauvages sont en progression.

Dans les territoires les moins peuplés de la « diagonale du vide », d'autre part, les populations et les centres d'activité sont toujours moins nombreux. Faute de capacité forte d'intervention nationale, une grande partie du territoire évolue soit vers des réserves de biodiversité, soit vers des zones délaissées, peu entretenues et présentant des risques divers (santé animale et publique, incendies, etc.). Profitant de ces territoires abandonnés, la chasse s'y développe, malgré l'insuffisance des infrastructures d'accueil.

Enfin, les difficultés rencontrées par la chasse sont également fortes dans les territoires touristiques en multi-appropriation avec des résidences secondaires. Dans les zones de montagne facilement accessibles, le développement du tourisme en toutes saisons accroît la présence des usagers de la nature (randonneurs, VTT, etc.). Le cadre réglementaire qui régit la chasse se durcit.

Ainsi, dans ce scénario, la chasse est une pratique perçue comme résiduelle, soit patrimoniale et culturelle, soit de régulation encadrée.

Des activistes anti-chasse prennent la pose.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Chasseur passionné, **Charles** vit de plus en plus mal la pression exercée par les mouvements animalistes et anti-chasse. Ses sorties chasse sont certes moins fréquentes mais sa passion cynégétique et sa revendication d'une activité qu'il estime culturelle et légitime le poussent à en défendre la pratique. En revanche, convaincu que la chasse n'est plus un loisir d'avenir, il a renoncé à y initier ses petits-enfants.

Organisant régulièrement des week-end à la campagne pour faire profiter leurs enfants des loisirs de plein air, **Arthur et Alice** ont progressivement abandonné la pratique de la chasse sous l'effet de la pression exercée par les mouvements anti-chasse et l'incompréhension croissante de leurs cercle d'amis et relations professionnelles.

DES TERRITOIRES ENTRENT EN RÉSISTANCE

En revanche, dans les territoires ruraux dynamiques (réseaux de villes, sentiments d'appartenance forts, identité patrimoniale marquée et partagée…) où existe une forte tradition de chasse, les activités cynégétiques sont naturellement intégrées dans la vie commune. La chasse loisir n'est pas ici séparée de la chasse régulation. La décentralisation aide également à une meilleure contribution de la chasse au développement et à l'intégration des territoires à la vie sociale locale. Ces trajectoires peuvent être celles des territoires landais, vosgien, basque, vendéen, etc. Dans les villes jouxtant de grandes zones naturelles (Marseille, etc.), les chasseurs sont vus comme des régulateurs, des protecteurs face aux risques.

Au global, dans ce scénario, le nombre de chasseurs diminue plus que tendanciellement. Il est compris entre 300 000 et 500 000 pratiquants en 2040, avec des situations extrêmement contrastées selon les territoires. Cette situation engendre une crise profonde du modèle de gestion de la chasse.

Affiche présentant une définition engagée de l'animalisme.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Dora est de plus en plus sensible à la cause animale. Elle abandonne peu à peu la chasse à l'arc. Elle est devenue photographe animalière, participant ainsi, à son échelle, à la promotion d'une connaissance naturaliste de la vie sauvage.

Auparavant impliqué dans la préservation des milieux de son territoire, **Denis** ne s'adonne plus à la chasse qu'occasionnellement avec ses amis agriculteurs. Sa pratique cynégétique est désormais utilitaire : il devient chasseur régulateur pour les propriétaires forestiers, ce qui lui offre également un complément de revenus.

Océan voit son engagement évoluer : il crée le premier parti anti chasse à l'échelle nationale. Ce mouvement est fort de 150 000 militants, essentiellement de jeunes urbains.

Affiche militante arborée lors d'une manifestation anti-chasse. Cette affiche sur la mortalité dans les loisirs de plein-air est trompeuse : les décès sont essentiellement ceux de chasseurs (57% des accidents graves ont lieu lors d'une chasse collective en battue), le ratio rapporté au nombre de pratiquants est très faible et les pratiques sportives de plein-air sont aussi mortelles (ski, cyclisme).

SCÉNARIO C : LES CHASSEURS, ACTEURS DES TERRITOIRES

ALLIANCE CHASSE-AGRICULTURE-NATURE

Services écosystémiques : des chasseurs aménagent des haies en compagnie d'agriculteurs.

Dans ce scénario, la chasse est intégrée comme facteur de sociabilité et les chasseurs participent pleinement aux solutions de gestion des écosystèmes. De fait, la cohabitation entre chasseurs et autres usagers de la nature s'en trouve facilitée: des tensions subsistent cependant dans les zones urbaines denses. Le rôle des chasseurs dans l'aménagement et la valorisation des territoires est reconnu par la société et par l'État, qui rémunère ces derniers pour leurs actions de régulation.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET REGAIN DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Le choix a été fait de donner la priorité collective aux transitions écologiques et économiques, avec une forte subsidiarité : l'État et les régions définissent des cadres – réglementaires et/ou incitatifs – mais c'est l'auto-organisation des acteurs aux échelons locaux qui est déterminante (bassin de vie, massif forestier…). Parallèlement, la notion de bien commun progresse localement: l'eau, la forêt, les paysages, les éléments de patrimoine (naturel, matériel mais aussi immatériel) en font partie. Les services écosystémiques sont valorisés (chasse, agriculture, foresterie…).

Dans la plupart des territoires, en dehors des zones fortement urbanisées, les chasseurs sont intégrés dans les processus d'aménagement. Les situations et pratiques sont très différentes en fonction des territoires et des écosystèmes (espèces, économie de la chasse, adaptation aux changements climatiques, etc.). Les conférences de concertation entre parties prenantes sont régulières dans les domaines de la gestion forestière et des écosystèmes naturels. Il en résulte une forte subsidiarité au niveau local et le développement d'une gouvernance adaptative des écosystèmes. Dans cette optique, les questions d'aménagement face aux enjeux climatiques, les transitions énergétiques, les questions agricoles et forestières jouent le rôle principal.

Les nouveaux contrats d'aménagement du territoire sollicitent l'implication des chasseurs au regard de leur expérience dans la valorisation des écosystèmes. Cette implication peut revêtir deux formes: soit vers des logiques essentiellement privées (et fermées), soit vers des logiques de gestion adaptative (services écosystémiques, etc.).

Désormais, les territoires et la nature sont réinvestis comme sources de valeur (d'objets ou de supports fonctionnels, ils redeviennent des sujets d'intérêt commun et d'investissement) et même les zones périurbaines sont valorisées car elles sont propices au maraîchage, à la permaculture et aux pratiques d'autoproduction agricole.

VERS UNE CHASSE D'EXPERTS

La chasse est intégrée comme facteur de sociabilité. Les chasseurs participent pleinement aux solutions de gestion des écosystèmes (régulation, entretien, connaissance, éducation à la nature…) et changent eux aussi: ils sont reconnus comme les meilleurs experts locaux de la vie sauvage. Leurs responsabilités sont plus grandes également. Dans certains territoires, le renversement des approches économiques est la règle: on paye les chasseurs pour réguler (comme aux USA ou en Australie pour certaines espèces). Les territoires à faible densité et vieillissants doivent trouver des solutions de nature publique pour la régulation des espèces en surnombre, qui peuvent être assumées par les louvetiers et les piégeurs agréés (UNAPAF).

Haies aménagées par des chasseurs dans le cadre de services écosystémiques.

LES CHASSEURS RECONNUS COMME DES ACTEURS DE LA VIE DES TERRITOIRES

Cette évolution a été rendue possible par une meilleure formation des chasseurs, s'inspirant au départ du système alle-

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Charles, qui a créé l'association des Chasseurs écoresponsables, est devenu un acteur majeur des travaux d'aménagement pour le renouveau de la petite faune. Il a mis en place une formation en ligne (MOOC) d'apprentissage des bonnes pratiques d'aménagement rural en faveur de la biodiversité. Il continue à pratiquer la chasse chez lui et ses voisins, où il est de plus en plus souvent accompagné de nouveaux chasseurs. Il est actif au niveau des médias de sa région qui s'intéressent à ce nouveau consensus autour de la chasse. À la demande du principal syndicat de propriétaires ruraux, il a pris la présidence de la commission Biodiversité et agriculture.

Ne participant pas directement à la gestion des écosystèmes, **Arthur et Alice** s'acquittent de taxes importantes dans le cadre de leurs activités de pleine nature et de chasse. Depuis peu de temps, ils abordent le sujet de la chasse sereinement dans leur milieu professionnel et amical et ont réussi à entraîner avec eux quelques-uns de leurs amis connus lors d'autres activités de plein air, même si la chasse ne représente pour eux qu'une activité de loisir à la marge.

Engagé auprès de mouvements anti-élevage et anti-chasse, **Océan** n'est plus dans une opposition frontale aux chasseurs depuis que la gestion adaptative des écosystèmes favorise la richesse de la biodiversité. Il reste cependant opposé par principe moral et politique à la chasse. Étant obligé d'admettre que, dans certains cas, le rôle des chasseurs est utile dans la gestion des écosystèmes et que cela est désormais reconnu par la société, il garde la volonté de réduire la chasse partout où cela est possible.

mand. Dès 2030, la formation à l'examen du permis de chasser s'est enrichie de plusieurs corpus nouveaux: naturaliste d'abord, comportant notamment et au-delà de la connaissance des espèces celle des milieux, de leur intérêt écologique comme de leur conservation. Un volet agricole comprend une initiation aux bases de l'agriculture (reconnaissance des cultures, périodes de semis et récoltes, économie d'une exploitation agricole). Volet culturel, ensuite, avec une éducation à l'histoire de la chasse, sa raison d'être et sa contribution écosystémique. Sociologique, enfin, avec une formation importante à la communication. Le chasseur devant être capable de parler de sa passion avec un langage articulé, crédible, et justifié par des exemples concrets d'aménités positives de la chasse.

Ce faisant, l'image du chasseur s'est considérablement améliorée dans l'opinion publique et lui a permis d'être considéré désormais comme un acteur-clé de l'écologie. Ceci a facilité le recrutement de nouveaux chasseurs par un phénomène d'empathie et de respect pour le monde de la chasse.

La gestion adaptative des écosystèmes (pas seulement des espèces) prend une place essentielle pour les territoires, intégrant les questions de cohabitation entre activités humaines et écosystèmes naturels, monde urbain et rural, domestication et animal sauvage. Le couplage entre pratique de la chasse, activité sportive et découverte des espaces naturels constitue un levier pour la venue de nouveaux chasseurs.

L'encadrement des pratiques, au niveau local ou territorial, est plus marqué. Leur dimension patrimoniale est reconnue.

Progressivement, l'érosion du nombre de pratiquants est enrayée et l'on compte entre 500 000 et 700 000 chasseurs en 2040.

Jachère fleurie semée par des chasseurs.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Après une formation à la gestion de projet collectif et de dynamique de groupe, **Dora** a été recrutée par l'agence territoriale de gestion des écosystèmes des Vosges ; elle y anime les conférences de consensus et les processus de gestion adaptative. Depuis quelque temps, elle se rapproche des animateurs de certaines sociétés de chasse qui ont participé à ses travaux sur la gestion adaptative et, pour certains, mis en pratique ses recommandations. Toujours pas chasseuse, Dora ne se prive pas de citer quelques success-stories qu'elle a partagées avec les chasseurs et diffuse ainsi un message d'empathie dans les milieux universitaires et administratifs qu'elle fréquente.

Denis est reconnu par la société pour son rôle de gestionnaire des milieux : il bénéficie du label de Conservateur des milieux et est impliqué dans la vie politique de son territoire. Il diffuse une certaine conception de la gestion des écosystèmes (agroécologie et pratique d'une chasse durable) qui suscite des vocations chez les jeunes. Adepte de la chasse devant soi, grâce à son territoire traité en agriculture de conservation des sols qui a permis le retour d'une petite faune naturelle, il initie des néophytes à la pratique cynégétique et notamment de jeunes agriculteurs voisins qui aiment à se retrouver le dimanche après-midi, fusil sous le bras derrière leurs chiens d'arrêt. Denis fait partie du groupe de travail Formation à l'examen du permis de chasser. de sa FDC et est animateur.

FOCUS

LA CHASSE EN ALLEMAGNE
PLUS ÉLITISTE ET MIEUX ACCEPTÉE

Avec 380 000 chasseurs, la chasse en Allemagne se caractérise par la prédominance du grand gibier (sangliers, cerfs, chevreuils, daims), la priorité de la chasse individuelle pratiquée par 100 % des chasseurs et une formation extrêmement exigeante et rigoureuse des pratiquants.

Si la France compte environ 1 000 000 chasseurs avec une tendance à la baisse, l'Allemagne ne compte quant à elle que 380 000 chasseurs avec, cependant, une tendance à la hausse. Le territoire français est, il est vrai, légèrement supérieur avec une superficie de 42 700 000 ha pour 32 090 000 ha pour le territoire allemand, ce qui donne 94 hectares par chasseur chez nos voisins et seulement 32 hectares en France.

En Allemagne, la chasse est fortement inspirée d'une culture historique des relations à la nature et aux biens communs différente de la culture française : de fait, espaces partagés et gestion adaptée des ressources sont présents dès le Haut Moyen Âge, comme sont distincts la *silva*, la forêt commune accessible à tous, et d'un autre côté la *foresta* où le prince s'approprie le droit de chasse exclusif. Il assume cependant un rôle de protecteur de la nature dans son ensemble (espèces, paysages, etc.). Notons aussi que la notion du *Hege* du *Wild hegen* (gérer dans le temps un territoire de chasse) est codifiée depuis le XV[e] siècle et préconise déjà « la conservation de la population de gibier en bonne santé dans des proportions adaptées aux paysages et aux traditions ».

UN COÛTEUX PERMIS DE CHASSER

La Seconde Guerre mondiale a modifié le rapport aux armes, en l'orientant vers le tir de compétition, qui est devenu le 4[e] sport allemand avec 2,5 millions d'adeptes ; les sociétés de tir (*Schützenvereine*) sont des piliers de la vie associative villageoise. Cette culture de l'arme et du tir est très présente dans l'examen du permis de chasser, comme dans l'action de chasse elle-même qui doit tendre vers le tir parfait.

« Deutscher Jagdverband » désigne l'Association des associations de chasse d'État allemandes pour la protection du gibier, de la chasse et de la nature (DJV).

Ainsi obtenir le permis de chasser (le « bac vert ») demande deux années de préparation et d'entraînement (avec un coût de l'ordre de 1 500 à 2 000 euros…). Les épreuves de tir sont soumises à résultat : au pistolet à 7 mètres (censé achever le grand gibier blessé), 4 zones vitales sur 5 au sanglier ; au fusil lisse sur le lapin, 5 sur 10 ; et 50 % d'efficacité pour le tir à la carabine (avec appui debout, assis, sanglier courant).
Un grand oral face à un jury de 4 spécialistes passe en revue la maîtrise de la connaissance du gibier, des armes, du droit de la chasse, et de la pratique elle-même. Par la suite, l'entraînement régulier au stand de tir fera partie des habitudes du chasseur allemand.

Selon les territoires, la chasse individuelle représente entre 50 et 70 % des prélèvements. On parle d'une chasse expertale. La chasse collective, quant à elle, se pratique avec peu de chiens leveurs, en battue/affût avec une cinquantaine de chasseurs postés sur des miradors sensiblement plus hauts. À la différence de la France, les postés sont situés à l'intérieur des parcelles à raison d'environ un posté pour 10 hectares. L'absence de chiens courants et les postes situés dans les endroits clairs permettent une bonne identification des animaux qui se déplacent plus lentement. Pratiquée une à deux fois dans l'année sur un même territoire, elle est d'une très grande efficacité avec des tableaux atteignant parfois 50 à 100 pièces en 3 heures !

Les périodes de chasse y sont de plus en plus longues depuis quelques années. Le sanglier est désormais ouvert toute l'année sur l'ensemble du territoire, jour et nuit. La chasse de nuit, pratique traditionnelle très prisée outre-Rhin, est facilitée en Bavière par l'utilisation désormais autorisée de jumelles et amplificateurs thermiques situés devant la lunette. L'ouverture du brocard a lieu le 1[er] mai, celle du daguet et de la bichette le 1[er] juillet. Cet étalement de la période tout au long de l'année fait que le chasseur allemand va à la chasse une fois par mois (en fonction de la lune !) et s'intègre mieux dans le rythme des activités familiales ou sociales.

UNE IMAGE RESPECTÉE DU CHASSEUR ET DE BONS RAPPORTS ENTRE AGRICULTEUR ET CHASSEURS

La profusion du grand gibier, l'image respectable du chasseur et les nombreuses possibilités de sorties offerte par l'allongement des périodes d'ouverture font que le nombre de chasseurs augmente régulièrement (+23 % en 25 ans).
La chasse du petit gibier, hors gibier d'eau, est de moins en moins pratiquée.

Le revers de la médaille est peut-être que la chasse populaire, au sens économique du terme, n'existe pas. De fait pour être partenaire d'un territoire, il faut disposer d'au moins 75 ha par personne. Ce qui pour un territoire de 500 ha suppose 7 partenaires au maximum et un prix d'accès en conséquence !

L'exemple allemand est intéressant en ce que les tableaux réalisés sont supérieurs à ceux de la France, avec moins de chasseurs, qui chassent moins souvent, mais sont mieux formés et opèrent tout au long de l'année.

Mirador autrichien.

SCÉNARIO D : LA FIN DE LA CHASSE PLAISIR

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS APPELÉS À RÉGULER LA FAUNE

Dans ce scénario, la société milite pour la mise en œuvre d'une politique verte et se reconnaît dans le combat en faveur de la cause animale. La chasse ne bénéficie alors plus du soutien de l'État et les chasseurs sont l'objet de stigmatisation et victimes d'agressions physiques, occasionnant une réduction importante du nombre de pratiquants. La chasse plaisir disparaît progressivement et seules subsistent les campagnes de régulation.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST ENGAGÉE

À ce stade, les transitions agricole, énergétique et alimentaire s'imposent comme une nécessité. Les citoyens, confrontés quotidiennement aux effets du changement climatique (pollution, épisodes de sécheresse, inondations, stress hydrique…), pressent les pouvoirs publics de prendre les mesures adaptées: une fiscalité carbone est mise en place, les entreprises industrielles sont sommées de réduire leur empreinte carbone, l'agroécologie et les logiques de circuit court supplantent l'agriculture intensive et le modèle agroalimentaire.

Devant l'ampleur des actions directes menées par des groupes écologistes (Extinction Rébellion, Greenpeace, PETA, One Voice etc.) et sous la pression de l'opinion publique désormais acquise à ces idéaux, l'État mène une politique verte. De vastes espaces où on laisse la nature faire se multiplient, selon une logique de sanctuarisation. De fait, les territoires sont divisés entre espaces organisés par l'homme, espaces sanctuariséspour des réserves naturelles et espaces fermés car laissés à l'abandon.

LE TRIOMPHE DE LA CAUSE ANIMALE

Cette révolution du modèle économique vers un modèle soutenable à long terme s'accompagne d'une transformation des valeurs portées par la société: l'inclusion, la sensibilité, l'empathie sont les valeurs désormais dominantes. S'agissant du rapport à l'animal, ce glissement se matérialise à plusieurs niveaux:

- Le respect des animaux devient un sujet très politisé. En 2033, une pétition en ligne promouvant l'octroi à tous les animaux de la qualité de sujet de droits recueille plus de 6 millions de soutiens en France;
- Dans la sphère privée, le statut de l'animal de compagnie tend à rejoindre celui d'une personne dépendante (disposant de droits mais dispensée de certains devoirs). L'animal de compagnie est perçu comme contraignant et sa détention potentiellement stigmatisante;
- Cette nouvelle éthique animale entraîne mécaniquement une baisse de la demande en productions animales, qui se traduit par une chute de l'élevage;
- Le végétarisme et le véganisme progressent chez les moins de 30 ans, où l'on dénombre jusqu'à 40 % de végétariens en 2040.

L'ÉTAT DÉLAISSE LE MONDE DE LA CHASSE

Les mouvements d'opinion qui défendent la transition écologique, la cause animale et la reconnaissance des droits des minorités connaissent un franc succès. L'animalisme, l'antispécisme[1], les courants écologistes atteignent un score combiné de 15 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2032. Devant la conversion de l'opinion publique à ces nouveaux standards éthiques, l'État se désengage progressivement de son soutien traditionnel au monde de la chasse.

D'ailleurs, les défenseurs de la cause animale s'organisent pour faire interdire la chasse. Ces activistes privilégient les actions directes à fort impact médiatique – sur le modèle des vidéos chocs diffusées sur les réseaux sociaux par l'association abolitionniste L214. La gamme des opérations menées va de la perturbation des réunions de chasse aux agressions physiques de chasseurs voire au harcèlement systématique. Devant la multiplication des violences perpétrées à l'encontre des chasseurs et face à l'absence de réaction forte des pouvoirs publics, ces derniers prennent peur et réduisent drastiquement le nombre de leurs sorties chasse. Certains décident même d'abandonner la pratique cynégétique.

LA SOCIÉTÉ REJETTE MAJORITAIREMENT LA PRATIQUE CYNÉGÉTIQUE

L'opinion publique, majoritairement acquise à la cause animale, est dans ce scénario favorable à l'interdiction de la chasse. Elle est considérée comme une pratique d'un autre âge, le loisir de *boomers* conservateurs et rétrogrades. De fait, un phénomène de discrimination des chasseurs en raison de leur pratique prend de l'ampleur. La chasse étant désormais considérée comme moralement inacceptable, les pratiquants cachent leur appartenance au milieu de la chasse en société. Cette discrimination se traduit même, dans les cas les plus graves, par des restrictions de liberté: interdiction d'adhérer à un groupe (pratique sportive, de loisirs), promesse d'embauche non tenue, difficulté à obtenir certains biens, etc. La figure du chasseur s'impose donc comme le nouveau bouc émissaire à travers lequel la société projette ses peurs et ses *a priori*. Dans les espaces naturels, la cohabitation entre chasseurs et non-chasseurs est très difficile, voire impossible dans certaines zones de campagnes urbaines.

LA CHASSE PLAISIR SE RARÉFIE

Les chasseurs, désormais considérés comme une minorité, s'organisent pour préserver leurs pratiques face aux attaques répétées des mouvements anti-chasse et au durcissement du cadre légal imposé par l'État. Devant la désaffection des pratiquants réguliers, les chasseurs passionnés se regroupent et ripostent. On observe des liens de solidarité très forts entre chasseurs, qui unissent leurs forces pour préserver leur pratique. Les sorties chasse organisées bénéficient par exemple de l'appui de bénévoles chargés d'assurer la sécurité des participants.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Charles a considérablement réduit le nombre de ses sorties chasse. Il organise toutefois avec ses amis des week-ends chasse à l'étranger. Décidé à lutter pour la préservation d'une pratique plurimillénaire, il crée un mouvement de promotion des savoir-faire de la chasse au titre du patrimoine immatériel international.

Arthur et Alice ont abandonné toute velléité de chasser et se sont tournés vers de nouvelles activités.

Devant le succès des mouvements animalistes et anti-chasse auxquels il a activement contribué, **Océan** s'est désormais installé dans un écovillage où il cultive les champignons.

1. L'antispécisme est un mouvement considérant que les espèces animales ont droit aux mêmes traitements que l'espèce humaine.

AFIN D'ASSURER SA SURVIE, LE MONDE DE LA CHASSE SE STRUCTURE ALORS SUIVANT TROIS SCHÉMAS DISTINCTS

D'une part, l'État, par le biais de fonctionnaires de la chasse, assume une fonction de régulation. Les chasseurs agréés et les lieutenants de louveterie sont chargés de réguler les populations de grands ongulés dans les territoires où la pression apparaît trop forte.

D'autre part, la chasse plaisir, désormais marginale, se pratique à l'étranger (Europe de l'est, Afrique du nord, etc.) lors de séjours dédiés.

Enfin, la chasse survivaliste, qui vise à se confronter à la nature et à vivre de ses ressources, se développe. Elle est portée par les jeunes générations qui recherchent le dépassement de soi dans les loisirs qu'ils pratiquent (à l'instar des ultra-trails ou de l'escalade). Certaines pratiques de chasse participent de cette approche et sont recherchées comme le suggèrent des exemples étrangers: chasse à l'arc ou à l'arbalète, chasseurs-cueilleurs, avec lance, javelot, fronde, sarbacane, bolas…

Dans ce scénario, le nombre de chasseurs diminue plus que tendanciellement en raison de la pression exercée par les mouvements anti-chasse et de la stigmatisation de la figure du chasseur. On dénombre alors en 2040 entre 200 000 et 400 000 chasseurs.

LE SCÉNARIO MIS EN SCÈNE

Adepte des randonnées survivalistes, **Dora** pratique la chasse à l'arbalète pendant ses excursions dans la nature. Sa vision de la chasse (consommation de viande provenant exclusivement du tableau de chasse) est renforcée par le renouveau de la biodiversité, favorisé par les politiques publiques de gestion écosystémique.

Descendant d'une famille d'agriculteurs, **Denis** a converti l'exploitation familiale à l'agroécologie. Adepte de la permaculture, il produit du maraîchage en circuits courts. Il ne pratique plus la chasse depuis que celle-ci s'est marginalisée. Pour prévenir les dégâts aux cultures occasionnés par les grands ongulés, il ceint désormais ses champs de clôtures électriques.

Un lieutenant de louveterie lors d'une battue administrative.

FOCUS

UNE GESTION CYNÉGÉTIQUE SANS CHASSEURS

LES LIMITES DE L'EXEMPLE GENEVOIS

Le canton de Genève fait figure de laboratoire d'une politique de gestion de la faune par les pouvoirs publics. En près d'un demi-siècle, les avantages et les failles de cette politique cynégétique apparaissent au grand jour.[1]

Le canton de Genève est un canton urbain qui compte 500 000 habitants sur une superficie similaire à la ville de Marseille, d'environ 280 km². La densité de population avoisine 1 700 habitants au km². C'est un territoire fortement urbanisé qui compte trois massifs forestiers couvrant une surface totale de 2 990 ha.[2] Ces massifs ont la caractéristique de ne pas communiquer entre eux en raison de la forte urbanisation du territoire. Il s'agit aussi d'une terre agricole dont 36 % du territoire accueillent des surfaces agricoles utiles (SAU). On dénombre 389 exploitations réparties sur un territoire de 10 050 ha. On y pratique les grandes cultures, le maraîchage et la viticulture.[3]

LA PROBLÉMATIQUE DE L'INDEMNISATION DES DÉGÂTS AUX CULTURES

L'interdiction de la chasse a abouti aux transferts de compétences des chasseurs à des gardes de l'environnement employés par l'État.
Ces gardes sont au nombre de onze et ont la charge de limiter les dégradations provoquées par les animaux sur les cultures environnantes[4].
Or, constate Manue Piachaud, le nombre limité de gardes de l'environnement ne suffit pas à compenser l'action des chasseurs en faveur de la régulation des espèces chassables et confronte les autorités publiques à l'ampleur des dégâts aux cultures et au coût élevé de leur indemnisation.

Deux pistes ont été avancées par le canton de Genève pour limiter le coût des dégâts aux cultures. D'une part, l'accent a été mis sur la prévention et les zones agricoles ont été cernées de clôtures : 70 km de clôtures électriques ou en bois ont été installées sur l'ensemble du canton. D'autre part, le canton a fait appel aux chasseurs genevois et des cantons voisins pour participer à des actions de régulation afin de soutenir l'action des gardes de l'environnement.

Comme le souligne Manue Piachaud, « l'apport financier des chasseurs compense une partie des coûts de gestion mais pas la totalité » ; autrement dit, « les frais pour l'État sont considérablement diminués par l'action des chasseurs ». Une évaluation chiffrée estime que le coût de la régulation avec l'appui des chasseurs[5] est de l'ordre de 828 000 francs suisses pour le canton contre 1 855 000 francs suisses pour une gestion exclusive par l'État.

Le modèle économique d'une gestion de la faune sans chasseurs semble donc précaire. L'action des chasseurs favorise la diminution de la charge financière qui pèse sur les contribuables genevois. Mais les actions de régulation des espèces occasionnant des dégâts aux cultures (sangliers, chevreuils, lapins de garenne, corneilles) augmente mécaniquement le coût de leur indemnisation.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE COÛTEUX…

Le coût de la gestion étatique de la faune chassable s'établit à un peu plus d'un million de francs suisses, soit 0,01 % du budget annuel du canton de Genève. Les frais de gestion concernent quatre ensembles et se répartissent comme suit :

- Les mesures de protection des cultures (clôtures, barrières etc.) représentent 41,3 % du budget ;
- L'indemnisation des dégâts aux cultures représente 22,6 % du budget ;
- La régulation des espèces représente 18,5 % du budget ;
- Les activités connexes (surveillance, négociation, planification etc.) représentent 17,6 % du budget.

L'absence des chasseurs favorise la reproduction de la faune, notamment du grand gibier, et augmente mécaniquement le coût des dégâts aux cultures. C'est pourquoi le premier poste de dépenses concerne la protection des cultures et des espaces à risque, à savoir l'installation de clôtures. L'absence des chasseurs constitue donc un coût supplémentaire pour le canton de Genève, visible dans les budgets alloués aux clôtures et à l'indemnisation des dégâts. Ainsi, le modèle économique d'une gestion de la chasse sans chasseurs « coûte environ trois fois plus cher[4] » que le modèle impliquant les chasseurs, comme en France.

…ET INEXPORTABLE ?

Ce modèle de gestion ne semble pas exportable à d'autres territoires selon Manue Piachaud.
Il est adapté aux caractéristiques du canton genevois : un territoire de taille relativement modeste, fortement urbanisé, où l'absence de communication entre les différents massifs forestiers diminue la propagation des espèces.
Par exemple, l'application de ce modèle à un territoire français comme la Sologne (environ 5 000 km²) entraînerait mécaniquement une augmentation conséquente « en termes financier, techniques et de main d'œuvre[6] ».

PRÉVENTION, PRESSION ET RÉGULATION : COMMENT S'ORGANISE LA GESTION DE LA FAUNE CHASSABLE ?

Lorsque la pression de chasse apparaît trop forte dans certains territoires, le canton de Genève a mis en place deux types de mesure pour stabiliser les populations de grands ongulés.
La régulation nocturne grâce à des technologies de pointe (vision nocturne, caméra thermique) est le mode commun de régulation des effectifs de grand gibier. Des tirs de régulation, soumis à autorisation, sont également tolérés depuis 2014, notamment pour stabiliser les populations de sangliers et de chevreuils.

S'agissant de la petite faune, les populations de corneilles et de pigeons, très nombreuses, nécessitent une organisation spécifique afin de stabiliser les effectifs et limiter les dégâts aux cultures. Des permis de tir sont délivrés à des tiers pour parvenir à une population de corneilles soutenable, ce qui permet d'alléger la charge de travail des gardes assermentés.
Paradoxalement, la gestion de la faune dans le canton de Genève requiert l'appui des chasseurs : « entre 1974 et 2010, près de 30 000 oiseaux et mammifères ont dû être tirés[7] » par les fonctionnaires épaulés des chasseurs. La chasse, pourtant interdite dans le canton, est donc nécessaire pour stabiliser les effectifs de petit et grand gibier. Ainsi, le modèle genevois d'une gestion de la faune et des écosystèmes sans chasseurs ne semble fonctionner qu'à la marge : entre 2000 et 2010, 3 270 sangliers ont été abattus, ce qui représente le taux record de nombre de sangliers abattus à l'hectare en Suisse[8]. On peut alors parler de modèle de gestion paradoxal : malgré l'interdiction de la chasse, l'action des chasseurs en faveur de la régulation des espèces est vitale pour l'équilibre des écosystèmes.

CONSÉQUENCES DIVERSES SUR LA FAUNE SAUVAGE APRÈS 46 ANS DE GESTION PUBLIQUE

Aujourd'hui, les populations de grand gibier sont stables et font le bonheur des randonneurs et des amoureux de la nature. Cette stabilité est la conséquence de l'action des chasseurs : la régulation des effectifs de sangliers et de chevreuils grâce aux tirs sur agrainage et à la chasse nocturne a abouti à des populations soutenables pour l'écosystème genevois.

Les chevreuils, très présents, et les cerfs, moins nombreux, se sont durablement implantés dans le canton. Un groupe de travail a d'ailleurs été mis en place en 2016 pour élaborer une stratégie forêt-ongulés durable et limiter au maximum les tirs de régulation (visant essentiellement les chevreuils).

Cultures céréalières, à proximité de Genève.

Le petit gibier, notamment les lièvres, a profité et de la disparition de la chasse et de la diminution des populations de renards, victimes de la rage et de la gale. Des tirs de régulation et des transferts de populations vers des régions voisines ont même dû être instaurés pour stabiliser les effectifs de lièvres et réduire les dégâts sur les cultures. Aujourd'hui, on observe un équilibre proie-prédateur.

Le gibier d'eau, enfin, a bénéficié de l'arrêt de la chasse. Une diversité d'oiseaux aquatiques est maintenant observable dans le canton. En revanche, les tentatives de réintroduction de la perdrix grise ont échoué (400 individus dans les années 1980 contre seulement 2 aujourd'hui) en raison de la forte présence de prédateurs naturels (renards essentiellement) qu'il est interdit de chasser. L'arrêt de la chasse a donc eu des conséquences négatives sur le développement de certaines espèces.

1. Cette analyse reprend en partie les conclusions de l'étude de l'éthologue Manue Piachaud sur la gestion de la chasse dans le canton de Genève : « Une gestion de la faune sans chasseurs », août 2018

2. Données issues de la République et canton de Genève, disponible sur https://www.ge.ch/dossier/agriculture-proximite-qualite/geneve-canton-agricole

3. Ibid.

4. Interview de Manue Piachaud à la Radio-Télévision Suisse (RTS), disponible sur: https://www.rts.ch/info/regions/geneve/10150109-canton-sans-chasseurs-geneve-doit-s-organiser-pour-reguler-sa-faune-.html

5. Manue Piachaud, « Une gestion de la faune sans chasseurs », août 2018, p. 6

6. Ibid.

7. Source : Fédération cynégétique genevoise.

8. Ibid.

ANTICIPER ET S'ADAPTER
LES TERRITOIRES, UNE VARIABLE-CLÉ

La chasse privée et populaire a sa place dans tous les scénarios proposés. Mais avec de profondes évolutions dans ses pratiques et ses pratiquants. On explore donc ici tout autant « Quelles chasses pour 2040 ? » que « Quel avenir pour la chasse (dans une vision ancestrale qu'il est bien difficile de définir) ? ».

Les scénarios ont été construits en prenant en compte quelques questions majeures liées aux incertitudes et comportements des acteurs. L'éventail proposé ne saurait être exhaustif, ni prédictif.

Les scénarios proposés ne forment pas des trajectoires exclusives les unes des autres. Ils peuvent évoluer dans le temps: par exemple, au scénario des rapports de force peut succéder le scénario du « chacun chez soi ».

Ou dans l'espace: le scénario de l'alliance chasse-agriculture-nature peut se développer dans les territoires ruraux quand le scénario vers une chasse publique domine dans le périurbain.

Il apparaît que la chasse de demain sera plus largement le fruit des évolutions de son environnement et des modes de vie que de ses acteurs. Cependant, l'avenir des pratiques repose sur leurs capacités d'anticipation et d'adaptation, la transformation des modèles et les actions beaucoup plus concertées avec les acteurs locaux.

SITUATION POUR QUELQUES TYPES DE RURALITÉ

Territoires types	**Scénario A :** **« Chacun chez soi »** La nature en partage, les chasseurs isolés	**Scénario B :** **La chasse en conflit** Une société de rapports de force	**Scénario C :** **Les chasseurs, acteurs des territoires** Une alliance chasse-agriculture-nature	**Scénario D :** **La fin de la chasse plaisir** L'État et les collectivités régulent la faune
Périurbain	Chasse privée résiduelle	Chasse très régulée (et hors dimanche et jours fériés)	Forte réduction de chasse sauf dans les territoires de pratiques historiques et pour régulation collective.	Pas de chasse privée sauf dans le cadre d'actions de régulation publique.
Diagonale du vide	Potentiel de chasse tourisme cependant freinée par les capacités d'accueil. Survivalisme et nouvelles pratiques.	Organisation de la chasse avec soutien des politiques publiques.	Pratiques diversifiées en fonction des positions des collectivités concernées.	Occasionnelle, gestion par les prédateurs.
Zones de montagnes assez denses	Potentiel de chasse tourisme et pratiques sportives, chasseurs experts.	Pratiques encadrées, rôle important des chasseurs.	Potentiel de chasse tourisme et pratiques sportives, chasseurs experts.	Pas de chasse privée sauf dérogation et dans le cadre d'actions de régulation publique.

SITUATION POUR QUELQUES RÉGIONS FRANÇAISES

Territoires types	**Scénario A :** **« Chacun chez soi »** La nature en partage, les chasseurs isolés	**Scénario B :** **La chasse en conflit** Une société de rapports de force	**Scénario C :** **Les chasseurs, acteurs des territoires** Une alliance chasse-agriculture-nature	**Scénario D :** **La fin de la chasse plaisir** L'État et les collectivités régulent la faune
Grand Sud-Ouest	Potentiel de chasse tourisme + aspects patrimoniaux. Réinvention des pratiques.	Contraintes dans le périurbain. Réduction rapide des chasses traditionnelles.	Pratiques toujours plus encadrées, rôle important des chasseurs.	Solutions hybrides : chasse régulation organisée avec les acteurs traditionnels de la chasse.
PACA	Potentiel important dans les zones peu peuplées. Mais présence physique réduite.	Problèmes majeurs de gestion. Pratiques élitistes ?	Fort potentiel et gestion adaptative. Chasseurs experts.	Canis lupus... et solutions publiques.
Hauts-de-France	Pressions sur la chasse populaire. Poches de pratiques (culture de chasse) mais coût croissant de la chasse.	Crise du modèle économique de la chasse entraîne une diminution des pratiquants.	Regain des pratiques, renouveau du petit gibier, interaction homme -nature.	Gestion collective des surpopulations.

CONCLUSION

Pour cerner ce que pourrait être la chasse en France en 2040, nous nous sommes penchés sur de nombreux paramètres objectifs. Il s'agit de données factuelles ou plutôt exogènes, qui influencent de différentes manières la pratique de la chasse, sans que celle-ci ne puisse rien y changer. C'est le cas par exemple de la démographie. Compte tenu de la pyramide des âges des chasseurs, on sait déjà que leur nombre continuera à diminuer d'ici 2040, quel que soit le nombre de nouveaux permis, alors que la population de la France augmentera.

C'est le cas aussi des territoires sur lesquels on chasse. Nous voyons bien qu'ils évoluent profondément avec des zones qui, autour des métropoles, deviennent fondamentalement urbaines – ce qui, en dehors de Paris et ses environs, n'existait pas encore il y a peu – tandis que d'autres se désertifient comme celles de la « diagonale du vide ». En 1947, Jean-François Gravier se rendit célèbre en écrivant « Paris et le désert français » d'où naquit l'idée qu'il fallait « aménager le territoire ». Le travail, 70 ans plus tard, serait à reprendre entièrement. Le territoire français actuel et futur, avec une population qui s'est fortement accrue (70 millions d'habitants attendus en 2040 contre 42 en 1945), dont les activités et les modes de vie occupent ou quadrillent de plus en plus d'espace, est beaucoup moins accueillant pour la chasse qu'il ne le fut au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Mais quand on parle du devenir de la chasse, on pénètre dans un monde où les paramètres factuels ne sont pas les seuls à jouer – ni ne jouent, sans doute – le rôle principal. Les paramètres humains – culturels, psychologiques, sociologiques, passionnels – y sont déterminants. Il y a bien longtemps que la chasse n'a plus pour objet de satisfaire un besoin vital pour l'homme (se protéger, s'alimenter, se vêtir…). Depuis des siècles, la chasse est devenue l'expression d'une civilisation. Une manière pour l'homme d'assumer sa position centrale au regard de son environnement, de cultiver une relation intime avec la nature. Une manière d'entretenir des traditions, des savoir-faire – seul ou le plus souvent avec le chien –, de cultiver des valeurs. Tout cela est culturel et, par conséquent, contestable. Ce qui est nouveau dans l'Histoire de la chasse – car c'est bien d'Histoire que l'on parle quand on réfléchit sur le long terme – c'est précisément que cette culture est contestée. Un vaste mouvement, très déterminé, voudrait la faire disparaître au profit d'une autre culture.

Face à ce défi sans précédent, l'avenir de la chasse pose d'abord un problème politique. Allons-nous rester dans une société de coexistence entre visions du monde différentes, ou bien allons-nous vers une société d'exclusion tolérant le laminage des minorités ? Cette question outrepasse bien évidemment le cadre de cette enquête, mais la réponse qui y sera apportée jouera un rôle essentiel. Au-delà, qu'est-ce que les chasseurs d'aujourd'hui, qui aiment la chasse comme tous leurs prédécesseurs, sauront faire pour assurer la pérennité de leur culture ? Quel appétit les nouvelles générations montreront pour devenir chasseur ? Le nombre de candidats au permis de chasser constituera un baromètre décisif. Or, rien n'est écrit. Les traditions s'érodent, certes. Mais les modes passent aussi. Prendre pour acquis que la chasse intéressera de moins en moins les jeunes relève d'une lecture instantanée de l'actualité. Mais qu'est-ce qui assure que ce n'est pas une lecture à courte vue ? Sur beaucoup de questions, depuis longtemps, on ne se serait pas trompé en observant ce qui se passe aux États-Unis pour prévoir ce qui allait arriver en Europe. La chasse est-elle en voie d'extinction en Amérique ? Pas vraiment.

Il ne saurait s'agir, au XXIe siècle, de retrouver l'aisance que la chasse française a connu dans la seconde moitié du XIXe siècle et dans la plus grande partie du XXe siècle. On a connu, en 1980 encore, un Président de la chasse française qui pouvait s'exprimer au nom de plus de deux millions de porteurs de permis, adeptes d'une chasse populaire qui transcendait toutes les catégories sociologiques. La situation a beaucoup changé au cours des quarante dernières années. Mais de là à prolonger les courbes pour aboutir à 200 000 permis en 2040, soit une régression de la population des chasseurs de 90 % en 60 ans, il y a une marge considérable qu'il serait pour le moins hâtif de considérer comme vraisemblable.

La chasse française bénéficie d'une organisation forte qui n'a pas d'équivalent en Europe. Elle fédère un nombre considérable de disciplines différentes, qui n'a pas davantage d'équivalent en Europe. Elle est mieux armée que beaucoup d'autres pour assumer son destin dans un monde certes difficile – pour elle comme pour beaucoup d'institutions, de croyances, d'habitudes. Sauf à croire que le monde de 2040 sera radicalement nouveau – perspective que des amis du vide et du vertige n'hésitent pas à caresser – il y aura encore une place significative pour la chasse dans vingt ans.

Mais c'est bien évident, ces perspectives ne se confirmeront que si les chasseurs travaillent à donner à leur activité la tournure qui lui permettra de tenir sa place. En particulier pour relancer le petit gibier. Selon que celui-ci retrouvera une certaine actualité ou pas, la situation de la chasse en France sera très différente. Bref, Il y a beaucoup de choses à faire. C'est à ces chantiers que « Chasse, nature et société 2040 » consacrera sa dernière livraison. ●

POSTFACE

La Fondation François Sommer a lancé ces réflexions sur le thème « Chasse Nature et Société 2040 » au printemps 2018. La présente lettre 4 n'en marque pas la conclusion. Celle-ci viendra l'hiver prochain avec des propositions pour le bien de la chasse en 2040.

Cette réflexion au long cours est entrée en collision avec un évènement totalement inattendu: la crise du coronavirus. Crise sanitaire dans son principe, puis économique dans ses conséquences. Certains en déduisent que c'est une crise humaine qui va transformer le monde: rien ne sera plus comme avant. Si c'est le cas, la chasse devrait-elle en sortir changée ?

Constatons que le cours des choses peut toujours échapper à nos efforts de réflexion, *a fortiori* de prévision. Les grandes catastrophes de l'Histoire mondiale étaient-elles prévisibles ? Elles ont rarement été prévues. Le Covid-19 était, à l'évidence, imprévu. À l'heure ou nous mettons sous presse cette lettre 4, il est encore impossible de cerner ses conséquences durables.

Au demeurant, nos travaux n'auront pas été rendus obsolètes par le virus. Gaston Phébus, lorsqu'il écrivit son monumental « Livre de la chasse » entre 1387 et 1389, considérait-il que son travail ne valût plus la peine dès lors que la Grande Peste avait ravagé l'Europe au milieu du XIVe siècle ? Apparemment pas. Suivons son exemple et continuons. ●

CHASSE, NATURE & SOCIÉTÉ 2040

LE COMITÉ DE SUIVI

Philippe Dulac
Président

François-Xavier Allonneau
Personnalité qualifiée
Rédacteur en chef
Connaissance de la Chasse

Christophe Aubel
Directeur Général
délégué OFB
Office français
de la biodiversité

Gérard Bédarida
Personnalité qualifiée
Président de l'Association
nationale des chasseurs
de grand gibier

Guillaume Sainteny
Personnalité qualifiée
Membre du Conseil scientifique
de la Fondation pour la
recherche sur la biodiversité

Mireille Celdran
Chef du bureau Chasse
et pêche en eau douce
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Jean-Michel Dapvril
Directeur général adjoint
Fédération nationale
des chasseurs

Hugues de Jouvenel
Président d'honneur
Futuribles International

David Gaillardon
Conseiller auprès
du Directeur Général OFB
Office français
de la biodiversité

Albert Maillet
Directeur de la forêt
et des risques naturels
Office national des forêts

L'ÉQUIPE PROJET

Pierre de Boisguilbert
Nature & Société

François Bourse,
Arthur Magnes
Futuribles

REMERCIEMENT

Nous remercions madame Manue Piachaud, étho-anthropo-technologue, pour sa participation au groupe de travail sur les scénarios. Les propos tenus dans cette lettre ne l'engagent pas.

Je me demande quel homme j'aurais été si je n'avais, dès mon enfance connu la chasse. Différent, c'est probable. Moins humain, c'est certain.

Paul Vialar

CRÉDITS

P.01 © Dominique Gest
P.02 © Simon Bratt / Shutterstock
P.04 © Lamax / Shutterstock
P.08 © Ana Frajtova / Shutterstock
© Taras Hipp / Shutterstock
© Solomon7 / Shutterstock
© Bizi88 / Shutterstock
P.11 © Dominique Gest
P.12 © Stefan Malloch / Shutterstock
P.13 © Karel Bock / Shutterstock
P.14 © WildMedia / Shutterstock
P.16 © Artic_photo / Shutterstock
P.20 © NomadWarrior / Shutterstock
© Prochasson Frédéric / Shutterstock
P.21 © François Boizot / Shutterstock
P.25 © Aounphoto / Shutterstock
P.27 © IvaFoto / Shutterstock
P.29 © Dominique Gest
P.31 © Dominique Gest
P.34 © Photoagriculture / Shutterstock
P.37 © TimeLynx / Shutterstock
P.38 © Dominique Gest
P.41 © Dominique Gest
P.43 © Cosme Lazzaro / ATC
P.44 © Dominique Gest
P.47 © Andrew Swinbank / Shutterstock

FONDATION FRANÇOIS SOMMER

La Fondation François Sommer pour la chasse et la nature, fondation reconnue d'utilité publique, s'intéresse et encourage les actions positives, responsables et pertinentes de l'homme sur son environnement naturel. Ceci en partant d'un double principe : l'intérêt de l'homme est solidaire de l'intérêt de la nature, et plus encore, son destin est lié à cette nature. L'activité de la chasse illustre d'ailleurs assez bien cette dépendance vertueuse, car pour être « profitable », elle impose de façon évidente un milieu naturel en bonne santé, ce qu'on appelle aujourd'hui une politique cynégétique intelligente et responsable.

FUTURIBLES

Futuribles est un centre indépendant de prospective dédié à l'analyse des transformations du monde contemporain créé en 1968. Production d'analyses prospectives, édition, formation, accompagnement de démarches constituent ses principales activités. Celles-ci sont réalisées dans le cadre de deux structures : l'association Futuribles International et la SARL Futuribles qui édite la revue du même nom.

futuribles

Cette lettre et les numéros précédents sont téléchargeables sur le site https://fondationfrancoissommer.org/lettre-chasse-nature-societe-2040/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
YVES D'HÉROUVILLE

CONTACT
CNS2040@CHASSENATURE.ORG

LA FONDATION FRANÇOIS SOMMER
POUR LA CHASSE ET LA NATURE
S'ENGAGE POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

FSC PEFC